



hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

www.monde-libertaire.fr

ISSN 0026-9433

« Tout le monde doit devenir balayeur à temps partiel,
pour qu'il n'y ait plus de balayeurs à temps plein. »

Anonyme, Mai 68.



Il est temps d'en finir avec le patriarcat



KALEM

11 02137-1721-F: 2,40 €



Dossier : Violences et prostitution PAGE 9

La Bretagne en ébullition : qui manifeste ? Pour défendre quels intérêts ? À part être Breton et se couvrir la tête d'un bonnet rouge, quel est le dénominateur commun qui a fait manifester côte à côte salariés et patrons, gauche et droite ? L'écotaxe ? Les médias se sont rassasiés d'images des fameux portiques de surveillance incendiés ou abattus par des manifestants. Mais la colère concerne-t-elle uniquement ces portiques ? Les fermetures d'entreprises, et les licenciements qui vont avec, se succèdent en Bretagne et l'écotaxe n'y est pour rien ; l'agroalimentaire a du plomb dans l'aile et les seules ripostes des syndicats qui représentent – si mal – les travailleurs ne consistent qu'à se tourner vers le gouvernement pour lui demander de plaider à Bruxelles pour le maintien des aides européennes ou pour obtenir de meilleures indemnités de licenciement. Aucune vision d'avenir remettant en cause le mode de production, ni de revendication pour obtenir un droit de regard sur la production. Nous n'avons droit qu'à une stratégie de défense molle qui n'arrive plus à endiguer le flot des licenciements : Tilly-Sabco, Doux, Gad... Mais ne soyons pas régionalistes, ailleurs ça ne va pas mieux : La Redoute (des centaines d'emplois menacés), Fagor-Brandt (1 800 chômeurs en cas probable de fermeture du site), Goodyear (repris par Maurice Taylor, à la condition de virer d'abord les 1 173 salariés pour en réembaucher 333), sans oublier l'Hôtel-Dieu à Paris (où socialistes de l'Élysée et de l'Hôtel de Ville vont s'écharper). Restructurations, changements de stratégies commerciales, désindustrialisation, délocalisations... Ça commence à sentir le roussi en ce qui concerne l'inversion de la courbe du chômage avant la fin de l'année.

Actualité

- L'écotaxe et la lutte des classes**, par L. Irmat, page 3
Une odeur de cramé chez Fagor, par R. Pino, page 4
Les redoutés de La Redoute, par Nathan, page 5
Météo syndicale, par J.-P. Germain, page 6
Roms menacés d'expulsion, par le groupe George-Orwell, page 7
Coup de pied au cul, par E. Vanhecke, page 8

Dossier

- Contre les violences faites aux femmes**, par Hélène, page 10
Ne victimisons pas, par Hélène, page 12
Identifier les violences, par E. Claude, page 13
En finir avec la prostitution, par Fred, page 16
Prostitution : en finir avec le manichéisme, par M. Joffrin, page 17
Ne nous trompons pas de combat, par Marine, page 20

Illustrations

Aurélio, FYD, Jhano, Kalem, Krokaga, Lardon, Manolo Prolo, Milan, Valère, Yann

Tarifs

(hors-série inclus)

- 3 mois, 12 n^{os} hebdo, 1 n^o hors série, les gratuits 25 €
6 mois, 18 n^{os} hebdo, 2/3 n^{os} hors série, les gratuits 50 €
1 an, 35 n^{os} hebdo, 5/6 n^{os} hors série, les gratuits 75 €

L'abonnement à la version numérique du journal est à moitié prix.
Tous ces abonnements peuvent se faire en ligne sur www.monde-libertaire.fr.

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à :
Publications libertaires, 145, rue Amelot, 75011 Paris, 01 48 05 34 08

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

France et étranger

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an 95 €

Pour les chômeurs, les étudiants et les bénéficiaires du RSA, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363). (BIC: CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Bretagne

Qui a versé la goutte de cidre qui a fait déborder la bolée ?

Le 26 octobre, débutaient les manifestations, en Bretagne, d'employés et de patrons engagés contre le gouvernement au sujet d'une taxe sur les poids lourds, injustement baptisée «écotaxe». Ils ont choisi de porter des bonnets rouges, rappelant la révolte du papier timbré de 1675 lorsque de nombreux actes administratifs furent taxés par le roi, Louis XIV, qui fit réprimer par les nobles locaux la rébellion, renforçant ainsi son pouvoir absolu. Aussi, le symbole d'une région contre le pouvoir central est ravivé. Le 29 novembre, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, décidait de reporter l'application de la taxe. Cependant, les contempteurs de l'«écotaxe» souhaitent une disparition totale de cette disposition légale et, le 2 novembre, entre vingt et quarante mille personnes défilent à Quimper. Ce défilé a, en outre, été accompagné par la destruction de dispositifs routiers tels que les portiques et bornes de détection de poids lourds sur les routes.

Qu'est-ce que l'«écotaxe» ?

Le terme d'écotaxe est employé pour désigner des mesures fiscales destinées à compenser l'émission de gaz à effets de serre, comme la taxe que la Suède a mis en place en 1988. Celle dont on entend aujourd'hui parler est en fait la taxe nationale sur les véhicules de transport de marchandises, qui s'applique aux transports marchands de plus de 3,5 t sur les routes nationales et départementales. C'est une des raisons pour lesquelles la Bretagne est particulièrement touchée : il n'y a pas d'autoroute au-delà de Rennes. Le premier objectif de cette taxe n'est pas écologique : il s'agit de reporter le coût d'entretien des routes sur les entreprises y faisant rouler les camions qui les dégradent. Le second objectif de cette transposition d'une directive européenne est d'harmoniser le financement des infrastructures à l'échelle européenne. Les destinataires finaux des revenus de ce prélèvement sont les collectivités territoriales afin qu'elles soutiennent les transports ferroviaires et fluviaux.

Pourquoi spécialement la Bretagne ?

Plusieurs facteurs ont alimenté une tension entre le pouvoir central et les entreprises bretonnes. Tout d'abord, le chômage frappe durement (PSA, Alcatel et d'autres enchaînent les plans de «restructuration») et depuis longtemps cette région, qui voit d'ailleurs fuir ses «cerveaux» (les jeunes diplômés) vers Paris. D'autre part, les agriculteurs y étaient, comme

ailleurs en France, fortement subventionnés depuis les années 1960 et 1970. Cette politique agricole avait eu pour effet de multiplier les activités agricoles en Bretagne, conduisant à la surproduction, à l'export à l'international. Le secteur est donc devenu fortement dépendant des ventes à l'étranger (par exemple au Moyen-Orient pour la volaille) tout en s'exposant à la concurrence de pays tels que le Brésil ; autant dire que la Bretagne est perdante. De plus, les subventions ont diminué, voire disparu pour certaines, depuis les années 2000. Alors, les entreprises licencient, comme les volaillers (Doux : 1 000 personnes ; Tilly-Sabco : 300 sur 340 ; Gad : 900) ou les producteurs de saumon (Marine Harvest : 400). Et comme les produits agricoles sont tous acheminés hors de Bretagne par les routes, les agriculteurs voient dans la taxe sur les transports une menace de plus sur leur secteur, une goutte d'eau qui fait déborder le vase. Sans compter les effets délétères de la réforme générale des politiques publiques (RGPP) lancée sous Sarkozy qui ont particulièrement touché les services publics bretons.

Des «régionalistes» ?

Il est un fait qui a marqué (troublé ?) les médias¹ : des employés ont défilé avec leurs patrons. Heureusement, peu de journalistes ont osé y voir une supposée réconciliation entre classes, la lutte de celles-ci n'étant bien sûr pas abolie. Pour parler en termes crus, les exploités comme les exploités croient en l'exploitation comme moteur de la société et les seconds boivent les paroles des premiers en danger, menacés de licenciement. On pourrait croire que les bonnets rouges unissent les contestataires de droite et de gauche sur un autre terrain, celui de l'identité régionale. En effet, ils sont accompagnés de défenseurs de la langue et de la culture bretonnes et d'une poignée d'autonomistes et d'indépendantistes bretons qui voient dans ces événements une occasion de faire parler d'eux ; une aubaine pour la FNSEA (ici la FDSEA, «D» pour «départementale») qui n'est qu'une sorte de Medef du secteur agricole. On crie ici «Paris nous opprime», là «À bas le jacobinisme», alors même que le secteur agricole breton n'aurait pas connu ses heures de gloire sans l'État central...

Quelles leçons tirer ?

Ce mouvement nous renvoie à des préoccupations majeures si l'on veut transformer nos sociétés. La centralisation politique telle que la

France la connaît est néfaste et institue une relation d'interdépendance dissymétrique entre le pouvoir national et la région. Les individus interagissent socialement, d'autant plus qu'ils habitent une même région, un même département, une même ville ou un même quartier et, à ce titre, ont toute légitimité à prendre activement part aux décisions qui les concernent ; il s'agit là d'un principe fondateur du fédéralisme qui n'a aucun rapport avec un fond traditionnel ou culturel cher à certains indépendantistes. Pourtant, en Bretagne, il est en ce moment détourné au profit de l'organisation économique régnante. En clair : les capitalistes nourrissent l'identitarisme en récupérant vaguement des conceptions originellement émancipatrices.

Au-delà de la «récup», les militants libertaires auront à nouveau compris que leur projet de trouver une organisation différente et plus juste de la société ne peut pas passer à côté des questions agricoles, écologiques, ni de celle des transports. Laisser le secteur agricole croître et décroître sous l'effet d'incitations artificielles (les subventions) et de la guerre des prix n'est bien sûr pas une option ; mais l'émancipation d'un État ou des marchés ne peut pas se faire sans un contrôle, par les agriculteurs eux-mêmes et ceux qui bénéficient localement de leurs produits. L'impact environnemental des cultures, des élevages et des transports doit être inclus dans les réflexions sur les coûts de ces activités, quand bien même il ne saurait être «monnétisé» sous forme d'une taxe, parce qu'un jour ou l'autre nous les paierons, ces dégâts environnementaux. Penser à tout cela, c'est aussi être anarchiste.

À plus court terme, il faut soutenir tous les employés (les Bretons et les autres) menacés d'être mis dans la dèche par leurs patrons. Leur rappeler que les patrons et l'État ne sont pas ennemis comme les premiers veulent le faire croire, ils travaillent main dans la main au maintien d'une société de classes, en Bretagne comme ailleurs.

Loïc Irmat

Groupe libertaire Louise-Michel

1. Il serait temps pour les journalistes de comprendre que les idées politiques ne peuvent pas être simplement décrites le long d'un axe unidimensionnel gauche-droite, non ?

Une odeur de cramé chez Fagor



LA LISTE N'EN FINIT PAS DE S'ALLONGER. Après PSA, Arcelor-Mittal, Goodyear, Continental, Alcatel, Doux, Gad, Tilly-Salbo, Marine Harvest, une nouvelle catastrophe industrielle est en vue : dépôt de bilan pour Fagor-Brandt. C'est quoi Fagor ? En France, cette entreprise d'électroménager est implantée sur quatre sites : Vendôme (Loir-et-Cher), Orléans (Loiret), La Roche-sur-Yon et Aizenay (Vendée), employant 1 870 personnes. Les quatre usines sont à l'arrêt depuis la mi-octobre suite aux déboires de la maison mère, laquelle se trouve en Espagne, mais emploie 5 700 personnes dans le monde. Fagor, qui fabrique et commercialise les marques Brandt, Sauter, Vedette, De Dietrich, Thomson, est une filiale du groupe espagnol Mondragon, pour être plus précis du conglomérat basque Coopératives Corporation Mondragon (CCM). Il s'agit d'une coopérative créée au Pays basque dans les années 1950, à ce jour la plus grande au monde, présente dans une vingtaine de pays avec 80 000 personnes qui y travaillent, et aux activités diverses : électroménager, équipements d'automobiles, matériel sportif... À noter, toutefois, que le système coopérativiste en Espagne a montré ses limites et est en perte de vitesse. Même si certains continuent de claironner qu'il y a moins de suppressions d'emplois que dans les entreprises traditionnelles, force est de constater qu'il y a cinq ans on comptait, dans ce pays, 25 000 coopératives employant 317 000 travailleurs. Or, aujourd'hui, on est tombé à 21 500 coopératives employant 287 000 travailleurs. En ce qui concerne Mondragon, ses coopératives ont dû « s'adapter » comme n'importe quelle entreprise capitaliste : baisse des salaires, allongement de la durée de travail, flexibilité... Le plus beau fleuron de Mondragon était Fagor, mais les temps ont changé. L'Espagne a subi – et continue de subir – une crise immobilière sans précédent, et donc : moins de constructions de logements et, par conséquent, moins d'achats d'équipements électroménagers qui

et y sont liés. Résultat des courses, la filiale Fagor se retrouve au bord du gouffre : 89 millions d'euros de pertes en 2012 et une dette de 859 millions (« seulement » 250 millions pour Fagor France). Panique dans les treize usines réparties dans cinq pays (Espagne, France, Pologne, Maroc et Chine) quand le groupe Mondragon a annoncé qu'il renonçait à renflouer sa filiale basque. Effet immédiat : dépôt de bilan pour Fagor-Mastercook, la filiale polonaise (1 400 salariés), et même chose pour Fagor-Brandt, la filiale française (1 870 salariés). Hors d'Espagne, il s'agit bien de salariés et non de « membres coopérativistes », car si Mondragon a autant délocalisé, ce n'était pas pour implanter ailleurs le modèle coopérativiste, mais bien pour rechercher une main-d'œuvre à meilleur marché. De plus, Mondragon exploite les coopérativistes comme n'importe quelle entreprise exploite ses salariés. Ces coopérativistes mal ou pas informés de la situation ne sont pas décideurs de quoi que ce soit. Mondragon a été soutenu par le gouvernement autonome basque et les partis nationalistes qui ont subventionné à tout va, sans autre contrepartie que de « bons » votes aux élections¹. Ce modèle de production et de distribution n'est finalement qu'un modèle de capitalisme des plus classiques : main-d'œuvre docile acceptant de diminuer les salaires (moins 20 % en quatre ans) et d'investir ses économies dans la boîte qui les exploite. Si Fagor ferme – et c'est bien parti pour – les coopérativistes, de par leur statut, n'auront droit à aucune indemnité, ni pension ; quant à leurs économies investies dans le groupe,

ce ne sera plus qu'un souvenir amer. Les aides publiques ne servent en définitive qu'à permettre à ceux d'en bas de juste survivre, pendant que d'autres en haut se gavent. Ce qui n'empêche pas Fagor de rappeler sur son site Web que le service après-vente est toujours assuré. Il n'y a que les payés qui ne le sont pas !

La situation est donc plus que tendue des deux côtés des Pyrénées : Mondragon ne renflouera pas le Fagor espagnol, signant également ainsi l'arrêt de mort du Fagor français. Ici, les syndicats français n'ont eu qu'une réaction : se tourner vers l'État providence. Ils n'ont reçu que « l'assurance des pouvoirs publics que tout serait mis en œuvre pour maintenir l'outil de travail ». Arnaud Montebourg, notre ministre du Redressement productif, et son homologue espagnol, José Miguel Soria, ont « décidé d'agir ensemble ». Nous voilà rassurés. Pas d'illusions à se faire, chacun va jouer sa carte personnelle. Montebourg, quant à lui, lance un énième appel à repreneur, la mise en redressement de la filiale française permettant de geler les dettes et d'accorder à notre ministre un délai pour souffler un peu. Mais, en résumé, aucun engagement, aucune perspective concrète ; une seule certitude : les salaires d'octobre ont été assurés. Et après ? Une lettre de licenciement comme cadeau de Noël ?

Ramón Pino

*Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste*

1. Informations données par la CGT espagnole. Voir le site CGT-LKN bizkaia.

Les redoutés de La Redoute

Le 4 novembre 2013, le Comité de rédaction du *Monde libertaire* me demandait un article sur le conflit opposant les salariés de La Redoute à leur direction, car je vis dans la même région. Bien que n'étant pas en contact avec les salariés concernés, en bon syndicaliste (révolutionnaire), je me tiens informé de ce qui se passe dans mon union départementale CGT du Nord par le biais de la newsletter, qui reprend tous les communiqués du syndicat CGT La Redoute. La mobilisation de ces salariés et syndicalistes y tient une place non négligeable. Petit retour chronologique.

Du 14 au 15 octobre

L'intersyndicale CGT, CFE-CGC, CFDT, SUD appelle à un rassemblement des salariés face au refus de la direction de communiquer le bilan prévisionnel et la stratégie de l'entreprise pour l'année à l'avenir. Les syndicats ne sont pas dupes face à Kering, nouveau nom de la holding Pinault-Printemps-Redoute, qui cherche un repreneur et veut mettre en place un plan social pour vendre plus facilement La Redoute, celle-ci n'étant plus en cohérence avec la stratégie du nouveau groupe, lequel veut se concentrer sur «le luxe et l'équipement sport & lifestyle»¹.

Une assemblée générale a lieu avec les salariés du siège à Roubaix. Un communiqué de presse est pondu dans la foulée pour alerter l'opinion. Les salariés veulent des garanties. «Le principe d'organiser des actions a été adopté par les salariés présents.» Le lendemain, se tient une assemblée générale du site industriel de Wattrelos.

Le 18 octobre

«Manifestation mardi 22 octobre 2013 du site industriel de la martinatoire à Wattrelos au siège de la Redoute à Roubaix», peut-on lire dans le communiqué de l'intersyndicale. «Lors de la réunion du 11 octobre, le représentant de Kering nous a confirmé que La Redoute serait cédée pour l'euro symbolique après recapitalisation de plusieurs centaines de millions d'euros par Kering. Il est donc nécessaire que Pinault finance de réelles garanties pour tous. Nous appelons l'ensemble des salariés de la Redoute (centres d'appels compris) à débayer le temps de l'action.»

Le 22 octobre

La manifestation fait parler des «redoutes». Les *Échos*, le 23 octobre, en précisent les revendications par le biais des délégués interrogés : «Nous voulons un fonds de garantie qui assure nos revenus pour les dix années à venir quel que soit le repreneur», explique Jean-Christophe Leroy de la CGT. «Nous recommencerons si rien ne sort lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 29 octobre.» Et ce ne sont pas les 300 millions d'euros que Kering semble être prêt à réin-



jecter dans l'entreprise pour la recapitaliser qui les rassurent. «Qu'est-ce qui nous prouve que cet argent ne va pas être dilapidé en quelques mois, comme on l'a vu dans d'autres cas de reprise, comme chez Samsonite?» interroge Jean-Christophe Leroy. «Nous ne voulons pas d'un chèque pour partir, mais une garantie de salaire pour l'avenir», ajoute-t-il. «Et pas des garanties sociales au rabais», renchérit Thierry Bertin, du syndicat SUD.»

Le 26 octobre

Un nouvel appel est lancé. «Pour tous les salariés de l'entreprise, mardi 29 octobre, débrayage à partir de 11 heures.» La décision est votée en assemblée générale majoritaire. De 10 heures à 13 heures, une réunion est prévue avec Kering. C'est donc le moment choisi pour recommencer.

Le 29 octobre

Après la réunion, des chiffres peu précis tombent. Le plan social prévoirait 700 suppressions de postes, soit plus de 20 % de l'effectif. Les syndicats comprennent que Kering tait un maximum de données sur la reprise et craignent que les licenciements soient les variables d'ajustement des négociations commencées en été par Kering. Les noms d'Altarea Cogedim et OpCapita sont publiés par le magazine *Challenge* comme repreneur potentiel.

Le 1^{er} novembre

La deuxième assemblée générale du site de Wattrelos entend tout faire «pour protester contre le chantage au plan social pour une reprise de l'entreprise» et «répète son action en montant à chaque fois d'un cran». «Si François Henri Pinault prétend que l'entreprise est obsolète, il a largement contribué à cette situation puisqu'il dirige La Redoute depuis vingt ans et qu'il a été

incapable de prendre le virage numérique», se termine le communiqué. La date du jeudi 7 novembre est arrêtée pour une prochaine journée de manifestation.

Le 7 novembre

1 200 salariés et soutiens manifestent à Lille. L'information est largement relayée dans les médias.

Quelques interrogations

Pourquoi les salariés et syndicats n'ont-ils pas opté pour une grève reconductible face à une telle offensive qui n'était pas la première dans le groupe? Les salariés sont-ils résignés? Il semble que non, car les manifestants sont de plus en plus nombreux. L'intersyndicale aurait-elle du mal à s'entendre sur la nécessité d'une action d'envergure supérieure? Les propos de la maire de Lille au sujet de Pinault et son manque d'investissement ont largement été relayés dans la presse. Mais nulle trace à l'UD-CGT 59. Un des communiqués souligne en revanche «le soutien des élus communistes de Roubaix et Wattrelos». Quels liens sont entretenus ou rompus avec les organisations politiques? La stratégie de communication avec manifestation semble avoir marché. D'autres types d'actions sont-ils prévus?

Nathan

Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

*«De PPR à Kering: le récit d'une transformation», *Les Échos*, 26 mars 2013.

Brèves de combat

La relève

Cette semaine, près d'une vingtaine de lycées étaient bloqués ou perturbés à Paris, par des élèves remontés contre les expulsions de jeunes étrangers étudiant en France. 15 000 lycéens et étudiants se sont mobilisés dans toute la France. Le mouvement contre les expulsions redémarre surtout en province. Belle mobilisation également à Lille.

Sages-femmes

Les sages-femmes sont toujours en grève depuis un mois. Elles réclament l'obtention d'un véritable statut médical.

On ne peut que s'en réjouir

La mobilisation des avocats et des secrétaires de la conférence pour l'accès des avocats au dossier de leurs clients pendant la garde à vue a, dit-on, été entendue.

Mieux vaut tard que jamais...

Une militante de l'Unef avoue avoir inventé son agression à Paris. Face aux enquêteurs, elle a expliqué son mensonge par la volonté de donner plus d'ampleur à l'agression, bien réelle elle, d'une autre militante de l'Unef quatre jours plus tôt.

On ne va pas la plaindre !

Frigide Barjot vient d'être expulsée de son logement social : un duplex de 173 m² avec terrasse... Elle a quatre mois pour quitter son logis, la pauvre chatte, en plein hiver !

Météo syndicale



DÉJÀ LA SEMAINE DERNIÈRE, les drapeaux du syndicalisme, révolutionnaire ou non, ne claquaient pas au vent ; maintenant, ce n'est toujours pas satisfaisant. Ce ne sont pas les manifestations bretonnes qui viendront hausser le niveau. Certes, un front syndical de refus existe, mais, à l'instar des manifestations paysannes, il y a des gros salaires (voire des satellites du Medef) comme des gens « en dessous du seuil de pauvreté ». Comme le disait l'ancien quotidien de la rue de Lorraine : « bonnets rouges et gros bonnets ! »

Et, pendant ce temps-là, ça doit négocier dans les couloirs à Amiens. Dans les médias informés, ça se nomme un « bras de fer autour de la fermeture annoncée de l'usine de pneus Goodyear ». La direction estime qu'une ultime procédure d'information-consultation avec une réunion du comité central d'entreprise à Rueil-Malmaison va tout clore. Les élus CFDT et CGT considèrent la procédure irrégulière et attaquent en justice. Qui tirera les marrons du feu ? Outre-Atlantique, question « repreneur titanesque », cela semble être le silence radio. Ne craignant pas de se répéter, on dira : « Sale temps pour la Sociale ! »

Entre otages libérés et propos racistes envers une ministre, les étranges lucarnes passent à la trappe le mouvement social quand il n'y a pas du spectaculaire. La mairie de Paris

réveille tous les vieux coups bas de la politique lutécienne. De gauche comme de droite, avoir la main sur les sous de la capitale, ça a son poids !

Trois mille quatre cents, c'est le nombre de postes supprimés à La Redoute depuis 2006. La direction voudrait en mettre une nouvelle louche de 700 en invoquant la cession du groupe de distribution. La semaine dernière, à Lille, 1 200 salariés battaient le pavé à l'appel de l'intersyndicale CFDT-CGT-CGC-SUD. Pas un baroud d'honneur, mais le début d'une lutte syndicale contre François-Henri Pinault. Paraît que Martine Aubry, présidente socialiste de la commune de Lille, y mettrait son grain de sel. Bon, si ça peut faire avancer les choses... mais on peut rester dubitatif.

Avec l'alerte rouge généralisée sur les plans sociaux, le monde du travail ne doit compter que sur ses propres forces. Refuser ce qui n'est pas acceptable et négocier ce qui l'est doit aider à fédérer des démarches constructives. Mais ce n'est qu'un premier pas vers un autre monde, encore faut-il définir quels intérêts.

Jean-Pierre Germain

Groupe Salvador-Ségui
de la Fédération anarchiste

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH



Chambéry Résistance

À Chambéry, les Jeunes nationaliste (les jeunes de l'Œuvre française, dissous cet été dans la foulée des JNR) se sont implantés il y a un an. Pour réagir, la FA locale a réactivé les contacts avec les antifas (Scalp informel, CNT, AL, individus) afin d'organiser la riposte. No Pasaran!

Bretagne Breizh et réciproquement

Environ 20 000 personnes ont défilé à Quimper sous le slogan « Vivre, travailler et décider en Bretagne » rassemblant NPA, UMP, Front national, le syndicat FO et mouvements régionalistes... Tous ensemble... Ouais...

L'espoir comme un caillou dans un creux

Selon un rapport de la Direction générale de l'aviation civile, « la solution du maintien de l'activité n'est pas physiquement impossible, mais serait très coûteuse et le développement de l'aéroport serait contraint par l'aggravation des nuisances ». Mais seront-ils entendus ?

343 machos (seulement ?)

343 hommes (en réalité 19, puis 17, à la suite de deux défections, dont celle de Nicolas Bedos qui regrette de s'y être fourvoyé), dont Frédéric Beigbeder, directeur de Lui, le sulfureux Eric Zemmour et autres Ivan Rioufol, Basile de Koch du même acabit, affirment par leur manifeste *Touche pas à ma pute* leur droit d'imposer, par le pouvoir de leur argent, des rapports sexuels à des femmes qui ne les désirent pas.



Roms menacés d'expulsion



DEPUIS QUELQUES MOIS À MARTIGUES, une quarantaine de Roms – 20 adultes et 22 enfants – occupent une maison abandonnée en périphérie de la ville. L'habitation, qui se trouve sur le tracé d'un futur contournement autoroutier, doit être rasée un jour. Elle appartient à la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) – donc à l'État – qui a déposé en août un référé de demande d'expulsion. Le jugement aura lieu au tribunal administratif d'Aix-en-Provence le 19 novembre. Un collectif de soutien s'est organisé. Une délégation a été reçue le 16 octobre à la sous-préfecture d'Istres, sans grands résultats. Leonardo, le porte-parole des Roms sur la ville, n'a pas eu le droit d'assister à l'entrevue, car son nom ne figurait pas sur la demande d'audience. Les enfants sont scolarisés et participent aux activités de la ville (médiathèque, spectacles, etc.). L'eau a été coupée par la Dreal avant l'occupation. Pour raison de sécurité, les autorités ont demandé aux Roms de ne pas utiliser l'électricité et ont pris la photo du compteur. Les familles utilisent, donc, un groupe électrogène.

En cas d'expulsion, la préfecture et les collectivités locales sont dans l'obligation de mettre en place une solution de relogement. Mais l'État ne propose rien de décent ni de pérenne. Quant à la municipalité communiste, elle semble assez prudente à l'approche des élections municipales. En septembre, le maire déclarait au conseil de quartier : « Je m'opposerai de toutes mes forces à ce que ces personnes

soient relogées dans des appartements réservés aux Martégaux. » La ville aurait toutefois promis de réaliser une adduction d'eau et a pris en charge les soins de plusieurs membres. Le collectif, auquel s'est joint notre groupe, conteste les motifs d'insalubrité de l'habitation et demande le temps d'établir une solution durable. Les interrogations portent notamment sur l'urgence de la démolition de cette maison dans le cadre d'un chantier de moyen voire long terme.

Le 1^{er} octobre, à Istres, dans la ville voisine, le maire, François Bernardini, condamné en 2001 pour abus de confiance, surenchérisait sur les propos nauséabonds du ministre de l'Intérieur : « En affirmant la mauvaise intention des Roms dans la société française, Manuel Valls emploie des mots... pudiques ! » s'exclamait-il. Le Front national a fait d'Istres une priorité nationale : Bernardini, pourtant exclu du PS, devrait se présenter seul à gauche. Pendant ce temps, le nationalisme se répand et se banalise bien tranquillement, polluant tous les discours politiques.

Nous sommes résolus à combattre le cynisme qui vise à rejeter et haïr individus et groupes en jouant avec des préjugés culturels et ethniques alors que les seuls vrais adversaires sont ceux qui exploitent et aliènent politiquement, économiquement et socialement les peuples.

Groupe George-Orwell
de la Fédération anarchiste

Un bon coup de pied au cul n'a jamais fait de mal à personne !

**« Au-delà de nos oripeaux
Noir et blanc seront ressemblants
Comme deux gouttes d'eau. »**

Claude Nougaro, Armstrong.

FEU MON PAUVRE PAPA, qui ne m'a pas laissé que sa montre, était peintre en bâtiment et n'aimait pas les juifs. Pour une raison, pour lui bien simple et que je comprenais mal, il prétendait, je le cite (puisse-t-il se retourner dans sa tombe) : « Parce que je n'ai jamais vu de peintre en bâtiment juif ! » Sans doute n'avait-il jamais vérifié les circoncisions de près dans la touffeur des vestiaires, mais ces idées préconçues, ces préjugés irrationnels, ces erreurs de jugement ont le cuir épais. Ainsi va se répandre le poison. Ces petites vexations quotidiennes pour rigoler, bien sûr, sous le prétexte qu'on peut rire de tout. Naturellement que l'on peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui.

L'actualité d'il y a quelques jours maintenant est parfaitement symptomatique de ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Taubira, une pitoyable illustration des mentalités ambiantes, des petites lâchetés quotidiennes, qui, distillées à l'envi, franchissent désormais les portes des écoles laïques et républicaines. Il faut bien admettre que Christiane Taubira cumule à elle seule deux handicaps majeurs : elle est noire et elle est femme.

Tout a commencé par le subtil profil Facebook d'une candidate Front national aux prochaines élections municipales, montrant une photo de Christiane Taubira au côté de celle d'une guenon et invitant le spectateur à la comparaison. Kolossale finesse ! Non contente de cette grotesque saillie, les journalistes – qui pensaient dur comme fer se choper le prix Pulitzer – ont cru bon d'en rajouter une louche, en faisant prétendre à la fâcheuse qu'au bout du compte la ministre de la Justice serait bien mieux à sa place dans les branches des arbres plutôt que dans son bureau. Et les Arabes ? À la mer ? Et les juifs ? Dans les fours ? Et les supporters du PSG ? Où ils veulent et puis merde ! Qu'est-ce qu'on se marre ! La grosse poilade ! Ces gens du FN, et ceux qui leur tournent autour comme le diptère autour de l'étron, ne peuvent pas s'en empêcher. C'est génétique. C'est comme ça. C'est l'inné et l'acquis en même temps. Le fameux concept de

philosophie de terminale enfin résolu. L'investiture de cette demeure lui fut, bien évidemment, retirée. Il faut faire propre, il faut faire clean. Il ne faut pas montrer. Il ne faut pas que ça se sache ! Mais comme ils ont ça dans la peau... Et c'est tous les jours, la technique du rouleau compresseur, on envoie une saloperie et on s'excuse, une claque dans la gueule et une caresse dans le sens du poil. L'ennui avec ces défécations, c'est que, peu à peu, elles pénètrent les esprits les plus vulnérables, les plus dociles, elles tracent leur route et le dérapage se révèle inévitable. C'est Leonarda, ce sont les Roms, ce sont ces 343 minables salauds qui pétitionnent *ad nauseam* en vomissant « Touche pas à ma pute », c'est Éric Zemmour qui se prend pour Garcia-Lorca, mais Éric tu sais : « T'es pas Lorca, t'es sa nature ! » (merci Léo), c'est Dieudonné qui parade sur scène avec le sinistre révisionniste Faurisson, c'est Michel Leeb qui ne fait rire que les petits blancs quand il imite si finement l'accent africain, à mourir de rire, « lol » comme ils disent et en plus « mdr dans ta face », ce sont toutes ces petites médiocrités du monde qui, taraudées et accumulées jour après jour, engendrent une situation explosive. C'est maintenant cette petite gamine qui, en marge d'une visite quelconque de Christiane Taubira à Angers, n'a rien trouvé de plus drôle que d'agiter une peau de banane devant la ministre en criant : « C'est pour qui la banane, c'est pour la guenon ! » Difficile, sans doute, de définir les responsabilités devant une telle abjection et, surtout, de faire mieux. Cette gamine était entourée sans doute de ses parents et de militants inoxydables, ils ont pourtant perdu, pour Une Manif pour tous, drapeaux au vent comme des serpillières. Quand on sait ce que trimbale cette racaille réactionnaire, raciste, homophobe et empêtrée dans ses si courtes et si petites certitudes¹, rien d'étonnant qu'aucun adulte présent n'ait cru bon de piper. Pis encore, les slogans putréfiés ont repris de plus belle du calibre : « Taubira tu pues » : élégance, classe et distinction. Eux non plus ne peuvent pas s'empêcher, ils exsudent la haine, transpirent la médiocrité, et allez, versons dans la provoca-

tion, il ne leur manque plus qu'un bonnet rouge.

Mais c'est l'excellentissime François Morel qui, sur France Inter, a le mieux résumé la situation : « Mais qu'est-ce que tu vas faire de ta vie, petite conne ? » Je m'interroge. Déjà si jeune et déjà percluse de ressentiment, de rancœur, de violence larvée, de médiocrité, de bêtise. Qu'est-ce que tu vas faire de ta vie ? Des coups à « rerendre » Philippe Val, directeur nommé par Sarkozy de cette radio, sympathique. Mais n'allons pas si vite et si loin. Le fait est que l'insulte est élevée là au rang des beaux-arts, peu nous importe si la petite conne entend ce qu'on pense d'elle, espérons que oui malgré tout. L'abjection, le laisser-faire dont a fait preuve son entourage sont bien là pour réaffirmer que le racisme, ce n'est pas une opinion, c'est un délit. Et que la liberté de laisser aboyer de telles insanités, c'est voler la liberté des autres. C'est surtout quelque chose d'un peu étrange, d'un peu malsain, quelque chose qui pue.

Laissons l'humoriste finir : « Et puis, à 4 heures, mange une banane. La banane est un fruit très énergétique, très riche en potassium. Elle est facile à digérer, elle est riche en calcium, en vitamines A, B et C. C'est bien que tu en manges régulièrement. C'est pour qui la banane ? C'est pour toi, pauvre petite conne. Pour que tu grandisses. »

Alors, tu as vu, petite fille à la banane, petite fille à la peau si fine et si blanche, petite fille pas éduquée, mais si bien dressée, les journaux ont célébré récemment le centenaire de la naissance d'Albert Camus, né loin, là-bas, si loin, en Algérie. Eh bien, si tu ne dois lire qu'un seul livre dans ta vie – un livre, c'est comme Gala ou Paris-Match, mais en plus petit et sans photos – prend *L'Étranger*. Et ne t'avise pas de le colorier parce qu'un bon coup de pied au cul n'a jamais fait de mal à personne.

Émile Vanhecke

¹Voir *Le Monde Libertaire* n° 1702 consultable en ligne : www.monde-libertaire.fr/atheisme/16323-apres-la-manif-pour-tous-la-gazeuse-pour-tous.

Dossier

Violences **et** prostitution

Ce dossier s'efforce de refléter les réflexions de militants et de militantes de la Fédération anarchiste sur les violences faites aux femmes ainsi que les débats autour de la question de la prostitution. Ces différents points de vue, parfois contradictoires, alimenteront, nous l'espérons, une véritable discussion qui doit dépasser le seul cadre de notre organisation.

Le Comité de rédaction du *Monde libertaire*



CONNaissez-vous UN PAYS, une région, une ville où les femmes vivent sans craindre les violences? Connaissez-vous un siècle, une période, une année où les femmes ont vécu sans subir de violences et d'inégalités?

Hélas, non... Sous une dictature ou avec une démocratie, dans les partis politiques, les associations, les syndicats et les clubs sportifs, dans les champs, les usines et les bureaux, dans les rues et dans les logements, partout le risque est là : chaque femme peut être victime de violences, partout dans le monde et indépendamment de son origine, sa culture, sa classe sociale, son âge et sa religion. Quand une femme subit des violences, ce sont aussi sa famille et sa communauté qui en pâtissent. En effet, cette violence empêche les femmes de vivre pleinement leurs droits économiques, sociaux, culturels et politiques.

Bref, c'est un drame universel! Et les personnes et les collectifs qui luttent contre ces violences constatent et déplorent le continuum de ces

violences : du sexisme banal au viol et au meurtre, de l'invisibilité à la culpabilisation, elles se renforcent l'une l'autre; les responsables des violences se protègent mutuellement pour ne pas être reconnus comme coupables; la grande tolérance sociale qui accompagne les violences réduit les victimes au silence et leur fait porter le sentiment de honte de ce qui leur est arrivé.

Face à ce tsunami humain, l'analyse des rapports de domination patriarcale est plus que jamais indispensable. Elle s'inscrit pleinement dans le principe de domination qui, à ce jour, régit tous les rapports entre les groupes humains, qu'ils soient économiques, géographiques, ou autres. Ces rapports de pouvoir, où les inégalités entre les sexes, les classes, les ethnies [...] et les discriminations sont érigées en dogmes prétendus immuables, nous devons les dénoncer, les déconstruire et les combattre, comme féministes et comme libertaires!

Une **journée** pour l'élimination de la violence faite aux femmes



Hélène

Groupe Pierre-Besnard
Commission Femmes
de la Fédération anarchiste

SI L'ON DEMANDAIT À UN CITOYEN ou une citoyenne au hasard ce que signifie pour lui le 25 novembre, nul doute que cela ne lui évoquerait pas grand-chose, sauf peut-être la Sainte-Catherine s'il l'a gardée en mémoire de vieilles traditions... C'est pourtant la date choisie par les Nations unies pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (résolution 54/134 du 17 décembre 1999).

Les militants en faveur des droits des femmes ont choisi, en 1981, la date du 25 novembre comme journée de lutte contre la violence, en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées sur les ordres du chef de l'État Rafael Trujillo (1930-1961), alors qu'elles militaient pour leurs droits. Ces militantes devinrent alors les symboles du combat pour éradiquer ce fléau que constitue la violence à l'égard des femmes.

Quelques décennies plus tard, l'événement ne parvient toujours pas à capter l'attention de la communauté internationale... Pourtant, les sévices et tortures infligés par des hommes à des millions de femmes sont bien réels et les colonnes de tous les journaux de la Terre ne suffiraient pas si l'on vou-

lait recenser la totalité de ces crimes : aux États-Unis, une femme est battue par son partenaire toutes les quinze secondes ; en Afrique du Sud, une femme est violée toutes les vingt-trois secondes ; au Bangladesh, près de la moitié des femmes ont subi des abus physiques de la part de leur conjoint.

Plusieurs organisations humanitaires, au sein desquelles Amnesty International, ont uni leur force pour que cet événement constitue l'occasion d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les violences perpétrées quotidiennement à l'encontre des femmes.

Les événements survenus au Nigeria en 2002 sont de nature à alimenter notre réflexion. En effet, des émeutes ont eu lieu à Abuja, causant la mort d'une centaine de personnes et en blessant un millier. La raison de ce déferlement de violence n'était autre que l'élection de Miss Monde qui devait avoir lieu dans la capitale fédérale : un événement de portée mondiale censé améliorer l'image de ce pays troublé, dont deux tiers des États ont adopté la charia. Malheureusement pour lui, le président Obasanjo – un chrétien élu avec des voix musulmanes – regrettera longtemps d'avoir

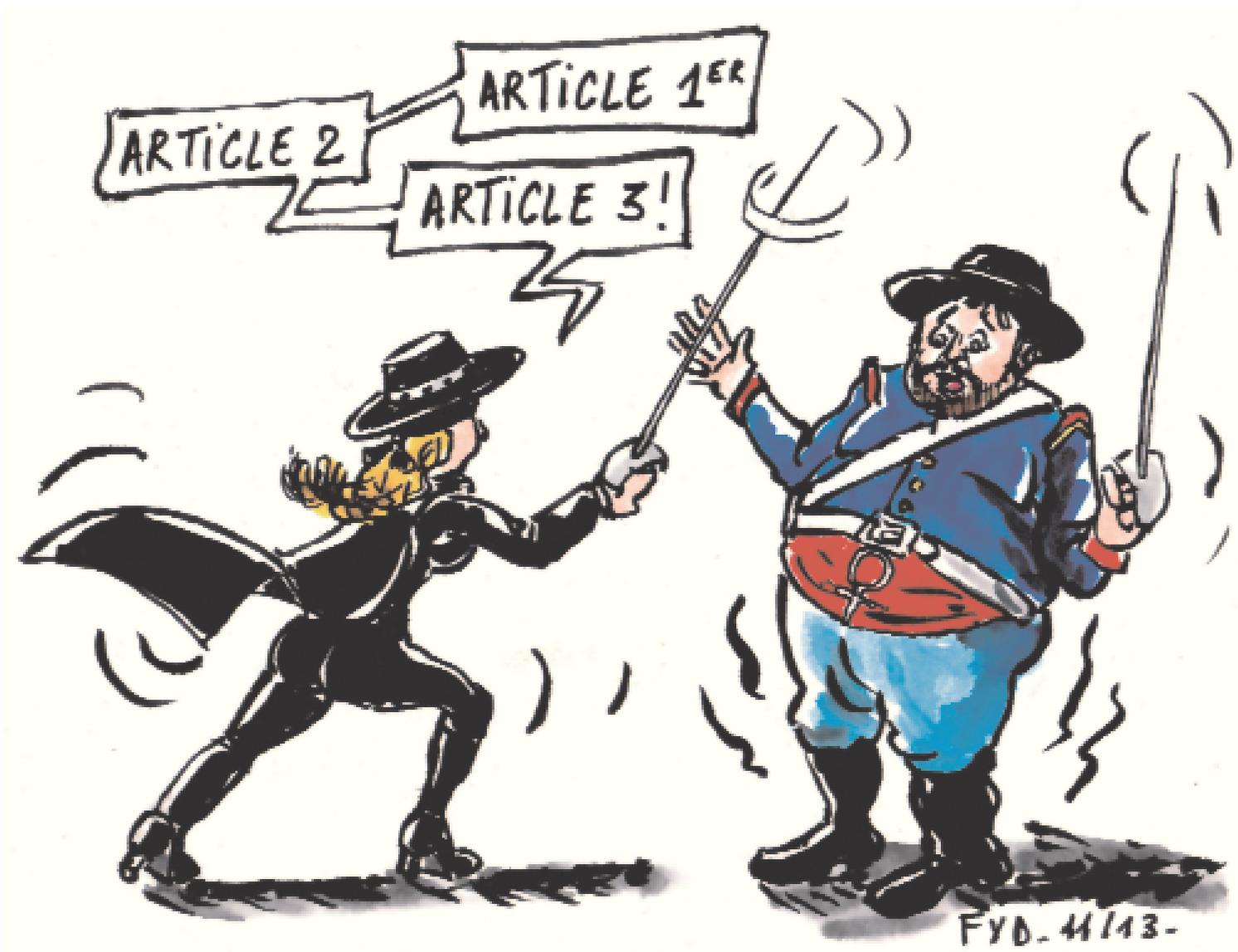
autorisé la tenue d'un tel spectacle pendant la période du Ramadan, bévue qui causera sans doute sa défaite lors des prochaines élections. Mais, au-delà de la carrière politique d'un homme, ce sont les Nigérianes qui devront supporter le poids de cette dramatique erreur.

En Occident aussi...

Comment, en effet, les pays occidentaux pourraient-ils être crédibles alors que les valeurs qu'ils proposent en exemple sont elles-mêmes perverties ? Quelle pourrait donc être la réaction d'un musulman nigérian, s'il considère « la nudité comme une obscénité », face à une culture (la nôtre) où l'apparence et la mode sont érigées en dogme, où les femmes sont communément battues par leur mari, où la pornographie est devenue banale et où la mise en esclavage des femmes pour satisfaire les pulsions sexuelles des hommes – par exemple, les milliers de jeunes filles venues des ex-pays de l'Est, d'Afrique ou d'Asie – ne provoque que l'indifférence des législateurs ?

Hélène

Groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste



L'assemblée générale des Nations unies a adopté la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (A/RES/48/104) le 20 décembre 1993.

Article premier

Aux fins de la présente déclaration, les termes « violence à l'égard des femmes » désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

Article 2

La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après :

a) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation.

b) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au

sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée.

c) La violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce.

Article 3

L'exercice et la protection de tous les droits de la personne humaine et des libertés fondamentales doivent être garantis aux femmes, à égalité avec les hommes, dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil et autres. Au nombre de ces droits figurent :

- a) Le droit à la vie.
- b) Le droit à l'égalité.
- c) Le droit à la liberté et à la sûreté de la personne.
- d) Le droit à une égale protection de la loi.
- e) Le droit de ne subir de discrimination sous aucune forme.
- f) Le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible.
- g) Le droit à des conditions de travail équitables et satisfaisantes.
- h) Le droit de ne pas être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Ne victimisons pas



DANS LE LANGAGE COURANT, il est fréquent d'utiliser des raccourcis comme «les femmes victimes». Attention, aucun individu n'est par essence victime, mais est victime de quelqu'un qui s'est rendu coupable de quelque fait.

Des femmes, des enfants, des hommes peuvent donc être victimes d'un homme, qui a perpétré de nombreux crimes contre elles, contre eux, peut-être plusieurs, et de la société qui n'a rien vu et qui, très probablement, va tâcher de les culpabiliser à un moment pour pouvoir éviter de se poser les vraies questions.

Donc, ces hommes, ces femmes et ces enfants sont victimes de, et c'est des traumatismes subis qu'il faut les soigner, c'est pour les conséquences matérielles qui en découlent qu'il faut les aider. Pas parce qu'ils «seraient» des victimes. Ce sont des individus, dont une caractéristique – parmi d'autres –, même si elle prend beaucoup de place dans leur vie en raison des explications données ci-dessus, est d'avoir été victime de.

Pourtant, la société, dans son discours,

insiste à les enfermer dans ce statut. C'est une façon d'en faire les responsables de ce qui serait un «état de fait». C'est aussi une nécessité politique libérale, comme l'explique admirablement Kajsa Ekis Ekman, dont le livre *L'Être et la marchandise* sort en France, et qui explique comment la société «rend tabou la notion de victime, pour masquer l'existence d'agresseurs»: «Comme tous les systèmes qui acceptent les inégalités, l'ordre néolibéral déteste les victimes. Parler d'un être humain sans défense, d'un être vulnérable, suppose en effet la nécessité d'une société juste et le besoin d'une protection sociale. Rendre tabou la notion de victime est une étape pour légitimer le fossé entre les classes sociales et les sexes. Ce procédé exige deux phases. D'abord, il faut affirmer que la victime est, par définition, une personne faible, passive et impuissante. Puisque les personnes vulnérables se battent malgré tout et développent de nombreuses stratégies pour maîtriser la situation, "on découvre" que l'idée qu'on s'est faite de la victime est inexacte. La personne vulnérable n'était pas passive, bien au contraire. Donc, nous dit-on, il faut abolir la notion de victime. En conséquence, nous devons accepter l'ordre social – la prostitution, la société de classes, les inégalités – si nous ne voulons pas étiqueter des gens comme des êtres passifs et impuissants.»

Coupables de/victimes de: il s'agit de nommer les responsabilités, de responsabiliser les auteurs de violences, d'être solidaires avec les victimes, de dénoncer la culpabilisation

Hélène
Groupe Pierre-Besnard
de la Fédération anarchiste

Sources:

<http://sandrine70.wordpress.com/2013/05/10/victimes-de-mais-pas-victimes-par-definition>
Kajsa Ekis Ekman, *L'Être et la marchandise*, Éditions M., 2013.

Identifier les **violences** pour mieux les combattre



Auguste Rodin, *Camille Claudel aux cheveux courts*, plâtre, 1884.

Élisabeth Claude

Groupe Pierre-Besnard
Comssion Femmes
de la Fédération anarchiste

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES désignent l'ensemble des comportements individuels ou collectifs violents reposant exclusivement sur une question de genre. Elles peuvent prendre diverses formes, en fonction des périodes de la vie.

De la naissance à l'âge adulte

Des femmes avortent en raison du sexe féminin de leur fœtus (foeticide) et des filles sont tuées directement après leur naissance. Dans le monde, entre 300 000 et 500 000 femmes meurent chaque année du fait de grossesses trop précoces, trop rapprochées, trop fréquentes ou trop tardives. Dans certains états des États-Unis, des élus tentent de faire adopter des lois restrictives sur l'avortement. En France, c'est la loi «hôpital patients santé territoriales» (dite loi Bachelot) qui conduit les hôpitaux à négliger les centres d'IVG ou à les fermer.

L'accès à l'enseignement, à l'alimentation et aux soins de santé est refusé, limité ou compliqué pour les filles et les femmes. Des milliers de jeunes filles subissent des mutila-

tions génitales (excision, infibulation). Elles se voient contraintes aux mariages forcés, le plus souvent accompagnés de grossesses forcées ou d'avortements forcés. Elles subissent lapidations, défigurations à l'acide et autres crimes d'honneur (pas le leur, bien sûr, mais celui d'un père, d'un frère ou d'un autre homme...).

Les situations d'esclavage et de violences, domestiques et sexuelles, sont très fréquentes. Les privations «traditionnelles» ou politiquement tolérées de libertés et d'accès aux droits humains fondamentaux existent dans tous les pays.

La violence au sein du couple (appropriation de ses revenus, limitation de sa liberté de mouvement, insultes, coups et viols) se termine souvent par le meurtre de la femme par son conjoint ou ex-conjoint. La moitié des meurtres commis sur des femmes sont imputables à leur (ex-) partenaire. Les enfants, souvent exposés à cette violence, en souffrent toujours. En Belgique, une femme sur sept a été victime de violence conjugale en 2009. En France, sans compter les agres-

sions subies dans leur cadre familial actuel, 6 % des femmes ayant entre 18 et 59 ans ont été l'objet d'injures sexistes en 2005 ou 2006, 2,5 % ont été agressées physiquement et 1,5 % a déclaré avoir subi un viol ou une tentative de viol. Dans ce dernier cas, un sur cinq est perpétré par l'ex-conjoint et la moitié des victimes connaissaient leur agresseur. (Source : *Les violences faites aux femmes*, Insee Première, février 2008.)

En 2012, 148 femmes et 26 hommes sont décédés en France, victimes de leurs compagnons ou ex-compagnons. Ce chiffre est en nette hausse par rapport à 2011 (28 décès en plus) et représente 22 % des homicides de toute nature répertoriés au cours de l'année écoulée. Neuf enfants ont également été victimes, en 2012, de violences mortelles exercées par leur père ou leur mère. (Source : Délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur.)

L'exemple de Noëlle D. : suite à deux dépôts de plainte pour menaces de mort répétées, le juge aux affaires familiales (JAF) a autorisé le mari à revenir au domicile conjugal, après l'en avoir été écarté deux mois. Noëlle D. est étranglée par son mari. Sa sœur a porté plainte pour non-assistance à personne en danger.

Les femmes veuves, quant à elles, sont forcées, parfois très jeunes, à se marier avec leur beau-frère, ou sont tuées.

Aux Maldives, une adolescente de 15 ans victime de viols répétés vient d'être condamnée à cent coups de fouets en public. Le beau-père de la jeune fille est accusé de l'avoir violée pendant des années et d'avoir tué le bébé qu'elle portait. Aujourd'hui, les tribunaux disent qu'elle doit être fouettée pour « relations sexuelles hors mariage » !

Les abus sexuels et les viols au travail

Trois salariées d'une société de nettoyage, sous-traitante de la SNCF, épaulées par l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, ont décidé de porter plainte pour harcèlement sexuel et moral contre leur supérieur hiérarchique. Elles racontent être embrassées contre leur gré, subir des attouchements et des insultes. Mais, depuis qu'elles ont parlé, leurs conditions de travail se sont dégradées et les vexations se poursuivent. La direction de l'entreprise demeure silencieuse, assurant qu'une enquête interne est en cours. Un éventuel procès ne se déroulera pas avant des mois... Les salariées qui ont dénoncé les violences sont sur le qui-vive, car elles continuent de travailler sous les ordres de supérieurs qui soutiennent l'homme qu'elles accusent de harcèlement.

La violence avec des outils modernes

Le porno-vengeur consiste à publier sur Internet des photos d'ex-copines dénudées. Des sites spécialisés font des ravages aux États-Unis. C'est le cauchemar de nom-

breuses femmes. Une rupture se passe mal, et hop, l'ex-petit ami balance sur Internet des photos intimes et compromettantes. Des cas rares, des dérapages isolés ? Pas du tout.

L'antiféminisme peut prendre différentes formes, comme le déni ou l'invisibilité, mais aussi des formes plus violentes comme le masculinisme.

La violence à l'égard des femmes peut se faire ouvertement ou dans le secret, elle peut être permise de façon implicite ou explicite, ou condamnée publiquement. Pourtant, cette violence est presque partout tabou. Une grande ignorance règne autour de cette problématique. Les victimes sont montrées du doigt et le comportement des coupables est minimisé, parfois même par les femmes elles-mêmes. Un viol n'est pas une jolie scène érotique : faire croire que c'est joli, c'est le banaliser et l'accepter.

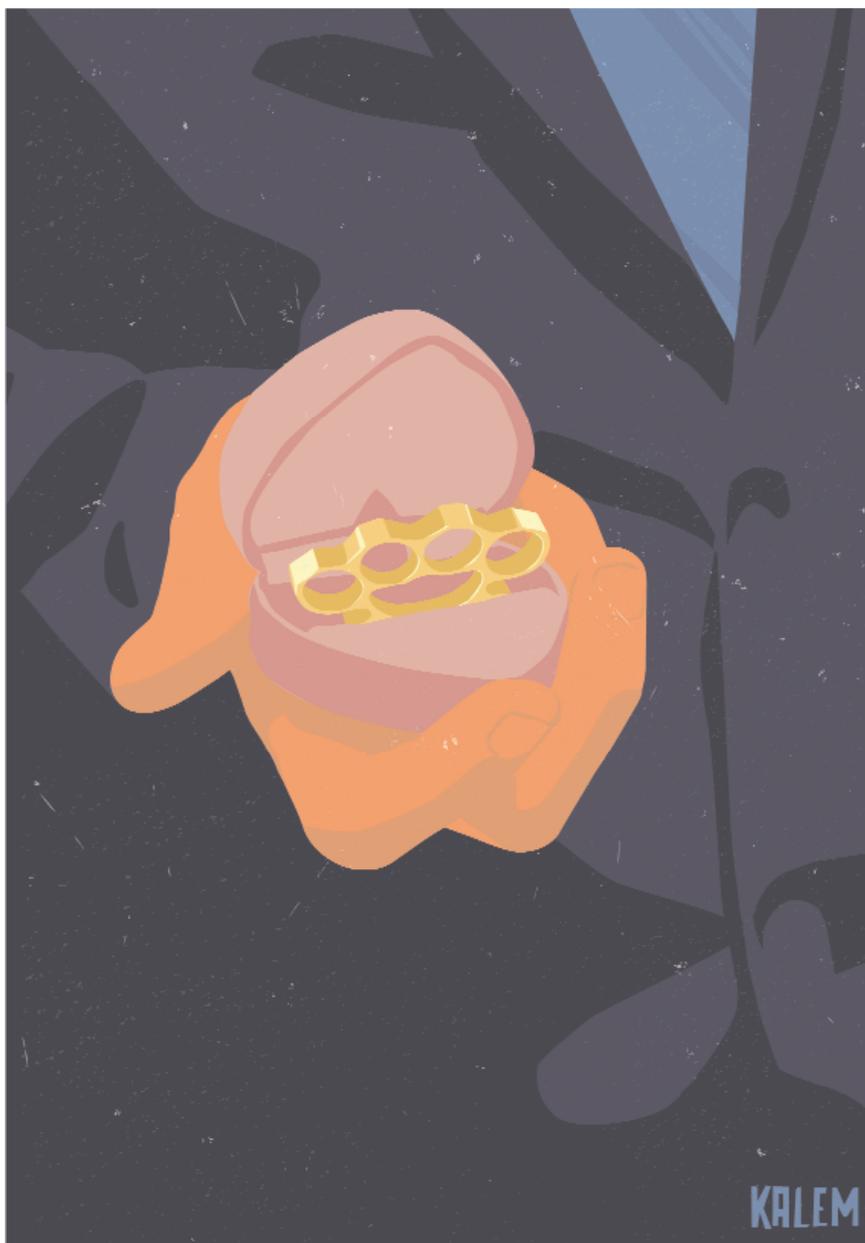
La violence à l'égard des femmes étant encore très souvent taboue, la loi du silence prévaut souvent. Les victimes n'osent pas entreprendre de démarches pour mettre un terme à cette violence. Et, lorsqu'elles le font, elles sont rarement entendues.

Les masculinistes invitent les pères à propager sur le Web une haine misogyne... Leur triste « printemps » rappelle le pire racisme, tout aussi accusateur, des Juifs, des Noirs, des musulmans. S'ils font en public de telles vacheries (« Anonymes, tout de même ! on a la haine, pas l'imprudence... »), imaginez les violences secrètes de ces hommes contre femmes et enfants...

Le viol comme arme de guerre et le corps des femmes comme objectif militaire

Durant les conflits, la violence sexuelle est parfois présentée comme un ensemble de faits isolés pour lesquels quelques militaires endossent individuellement la responsabilité. Mais ce n'est qu'une facette de l'histoire. Depuis l'Antiquité, la violence sexuelle est utilisée comme arme de guerre dans de nombreux conflits et parfois même comme stratégie militaire pour humilier les hommes et les femmes, déchirer les familles, pratiquer une « épuration ethnique » et démoraliser les communautés.

Le viol a été utilisé comme arme de guerre durant les conflits en Afghanistan, au



Rwanda et en ex-Yougoslavie, et l'est toujours en République démocratique du Congo (RDC) et en Colombie, par exemple.

Les victimes subissent souvent les conséquences d'un viol durant toute leur vie. Certaines contractent des maladies sexuellement transmissibles comme le Sida ou doivent supporter une grossesse non désirée. Chez d'autres (une femme sur quatre dans l'est de la RDC), le viol provoque une fistule (une affection qui empêche la femme de retenir son urine ou de contrôler l'évacuation des matières fécales). La victime est souvent abandonnée par son mari et l'exclusion sociale est son destin. En outre, nombre d'entre elles souffrent du syndrome de stress post-traumatique.

Le viol déchire aussi les familles des victimes. Parfois, un homme doit sacrifier sa vie pour tenter de protéger sa femme ou sa fille contre des agresseurs. D'autres hommes sont honteux de ne pas avoir pu empêcher la violence sexuelle. La relation est parfois tellement sous pression que le viol entraîne finalement une rupture. Après un viol, les jeunes femmes sont souvent confrontées à une recherche difficile et souvent sans espoir d'un partenaire.

Confronté il y a des années à son premier cas très grave d'un viol, suivi de tirs pour détruire l'appareil génital de la victime, le Dr Mukwege l'a d'abord pris comme « un cas isolé de barbarie ». Mais, après « quarante-cinq affaires comparables la même année », il a compris qu'il s'agissait d'autre chose. « On détruit la vie à son origine, à sa porte d'entrée. La femme est prise pour cible pour atteindre un objectif militaire, son corps devient le champ de bataille. Son viol se fait en public, devant les enfants, le mari, qui sont anéantis et prêts à être battus », assène-t-il.

Ces crimes ont également pris une ampleur inédite dans le nord du Mali, durant l'année où les milices islamistes se sont rendues maîtres du terrain, avant que l'intervention militaire française ne les repousse. « La nuit est tombée sur Gao », a lancé Maïga Hadizatou Hamzatou, institutrice dans cette ville malienne, qui a raconté la mainmise des islamistes sur son école, l'obligeant à séparer les garçons des filles, à n'enseigner que la religion, terrorisant les écolières, intimidant leurs mères et violant certaines d'entre elles.

Lorsque des femmes sont victimes de viol et que leurs familles sont déchirées, la violence sexuelle porte aussi atteinte au tissu social d'une communauté. Les femmes sont en effet souvent les piliers de leur communauté car elles sont, entre autres, garantes de toutes les phases de la chaîne alimentaire. Lorsque les femmes ne sont plus en mesure d'aller travailler sur leurs terres, la sécurité alimentaire de la communauté est alors menacée.

De plus, les forces armées ne sont pas les seules à se rendre coupables de violence sexuelle durant les conflits. La violence perpétrée par d'autres personnes augmente tout

simplement pendant et après les situations de conflit. La déchirure du tissu social, l'érosion des normes sociales et une culture d'impunité et de violence en sont des facteurs explicatifs. Les conséquences peuvent durer des années, comme le démontrent les statistiques sur la violence envers les femmes dans des pays comme le Guatemala ou le Cambodge.

Les ONG qui interviennent sur le terrain de ces conflits ne sont pas exemptes de cas de viols par leurs intervenants.

Bref, le viol est une arme de guerre très efficace car les conséquences sur la vie des victimes, de leur famille et de leur communauté sont très lourdes.

Les inégalités, violences quotidiennes

Quel que soit le secteur activité, dans le secteur privé, les femmes ont un revenu salarial inférieur de 28 % à celui des hommes (chiffres de 2010). Elles occupent encore plus de 70 % des postes d'employés, qui présentent les niveaux de salaire les plus bas. Dans le secteur public, l'écart de revenu salarial entre hommes et femmes est de 18 %. (Source : *Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes*, Insee Première, mars 2013.)

Au moment de la retraite, les femmes perçoivent une pension inférieure de 42 % à celle des hommes en moyenne. Ceci pour deux grandes raisons : d'une part les femmes sont en moyenne nettement moins rémunérées que les hommes (situation aggravée du fait du temps partiel), d'autre part un grand nombre d'entre elles n'ont eu que des carrières incomplètes, liées notamment à la maternité. Ce qui explique aussi qu'elles prennent leur retraite un an plus tard que les hommes en moyenne. (Source : <http://www.inegalites.fr/>.)

Chaque jour, en moyenne, chaque adulte consacre plus de trois heures à des tâches domestiques (cuisine, ménage, courses, soins aux enfants, etc.) et produit des services pour ses proches et lui-même. Mais ces services ne sont pas comptabilisés dans le

produit intérieur brut (PIB), alors qu'ils le seraient s'ils étaient achetés. En 2010, selon la définition du travail domestique retenue, une femme vivant en couple et mère d'un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, réalise en moyenne entre vingt-huit et quarante et une heures par semaine de tâches contre onze à vingt-trois heures pour un homme vivant seul. (Source : *Le Travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010*, Insee Première, novembre 2012.)

Les luttes contre toutes ces formes de violences sont portées par de nombreuses associations qui sont souvent spécialisées afin de mieux prendre en charge les personnes victimes, mieux comprendre les conséquences des violences subies et agir.

Citons en quelques-unes en France : Planning familial, Collectif féministe contre le viol (Viols-Femmes-Informations, tél. : 08 00 05 95 95, permanence ouverte du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures), GAMS (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, des mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants), Violences faites aux femmes (tél. : 39 19), Association contre les violences faites aux femmes au travail (www.avft.org), Mouvement du Nid, collectif de solidarité avec les femmes tutsies qui ont porté plainte contre des militaires français lors de l'opération turquoise en 1994 (<http://contreviolswanda.info>), Stop aux viols en RDC (<https://www.facebook.com/StopAuxViolsEnRdc>), Mémoire traumatique et victimologie (<http://www.memoiretraumatique.org>)...

Sans oublier les regroupements comme la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF) et la Marche mondiale des femmes (qui prépare de nouvelles actions pour l'année 2015).

E. C.



Prostitution

En finir avec la prostitution

CONTRAIREMENT à ce que certaines personnes peuvent prétendre, on ne peut pas mettre sur un même plan les prostituées et leurs clients (car il s'agit évidemment, dans l'immense majorité, de prostituées femmes et de clients hommes). Ils et elles n'ont pas d'intérêt commun. Ils et elles sont dans une relation inégalitaire : soumission des prostituées et domination des clients.

Certaines personnes tentent d'assimiler la prostitution à un travail comme un autre : vendre son «cul» serait la même chose que vendre ses bras, sa tête. Cette comparaison s'appuie sur le fait que nous serions tous et toutes les «putes» de nos patrons. Ce radicalisme verbal qui vise à se réapproprier des paroles insultantes et stigmatisantes ne doit pas nous faire perdre de vue une analyse concrète.



La prostitution est bien basée sur une relation inégalitaire (tout comme une relation employé-patron est inégalitaire) et de soumission, de domination, d'exploitation, voire de violence. C'est pour cela que les anarchistes ne peuvent pas défendre la création d'un statut de «travailleurs/travailleuses du sexe».

C'est aussi sur ces bases de rejet de toutes les formes de violence et d'exploitation que nous condamnons le viol (y compris conjugal), l'inceste, et que la justice retient le terme de personnes ayant autorité (par exemple, un prof sur une élève). Il n'y a pas d'égalité ni de liberté, mais des cas de sujétion, de violence, de pression affective ou autre.

Les anarchistes doivent condamner la prostitution, ce qui ne veut pas dire condamner les prostituées. Nous avons à être à leur côté pour leur apporter aide et soutien en cas de besoin, lutter contre leur criminalisation (contre les lois Sarkozy, entre autres). Cela n'implique pas la reconnaissance et la légalisation du statut de prostituée, de la prostitution.

À l'inverse, nous devons être favorables à la criminalisation des clients (amendes, TIG, etc.). Et que l'on ne vienne pas me dire que, en tant qu'anarchistes, nous ne pouvons pas défendre cette position car nous sommes contre les sanctions, contre la police, les tribunaux, etc. Nous savons très bien porter plainte contre des patrons, contre des flics, des fachos en cas d'agression et d'atteintes à nos droits et libertés.

Et l'anarchie ne signifie pas l'absence de «lois», de règles communes, d'interdits (inter-dits : dits entre nous = acceptés). Nos interdits fondamentaux sont l'exploitation d'autrui, la domination, la violence sur autrui. Nous sommes pour la liberté effective, l'égalité économique et sociale, pour l'entraide, la solidarité, le mutuellisme, la réciprocité. Sur ces quelques principes, nous construisons un ensemble de règles communes de vivre ensemble, d'organisation, de prise de décision, etc.

La position maximaliste des anarchistes doit être abolitionniste : pour l'abolition de

la prostitution. Sous prétexte d'anarchisme, on ne peut pas accepter tout et n'importe quoi. Et ce n'est pas parce que quelque chose est combattu par la société qu'il faut le défendre (et encore, s'agissant de la prostitution, il s'agit plutôt de l'organisation d'un système d'exploitation et de violence plus ou moins géré avec l'approbation des différents pouvoirs).

Celles et ceux qui mettent sur le même plan le travail salarié et la prostitution font, selon moi, preuve de malhonnêteté intellectuelle.

Les syndicats étudiants dénonçaient dernièrement l'obligation faite à certaines étudiantes de se prostituer occasionnellement afin de boucler leurs fins de mois. Est-ce un véritable choix ? Est-ce pareil que de bosser au Mac Do ou de faire les cantines ? Si elles avaient la possibilité de faire leurs études tranquillement, se prostitueraient-elles ?

L'amour libre que défendent les anarchistes s'oppose à la sujétion économique (par exemple, les femmes au foyer qui ne peuvent pas gagner leur autonomie financière, qui vivent sous la coupe de leur mari), contre les modèles préétablis. On peut vivre seul ou seule, en couple, en groupe, avoir des relations multiples, uniques, pour une heure, un jour, une semaine, un an, une vie. On peut s'unir et se séparer librement. Tout cela tant que sont respectés nos principes d'égalité, de liberté et de réciprocité.

Sur ces questions et d'autres, il y a bien une «scission» entre des «groupes radicaux» (une radicalité des discours plus que des pratiques) et d'autres courants égalitaires. Ce n'est peut-être pas «radical» de s'occuper d'un centre d'accueil pour femmes battues, d'assurer des formations professionnelles, mais c'est vital pour de nombreuses femmes. Quand dénoncerons-nous les violences faites aux femmes qui conduisent à la mort de centaines d'entre elles chaque année ?

Fred

Groupe Pierre-Joseph-Proudhon
de la Fédération anarchiste

Prostitution

En finir avec le manichéisme



Marie Joffrin

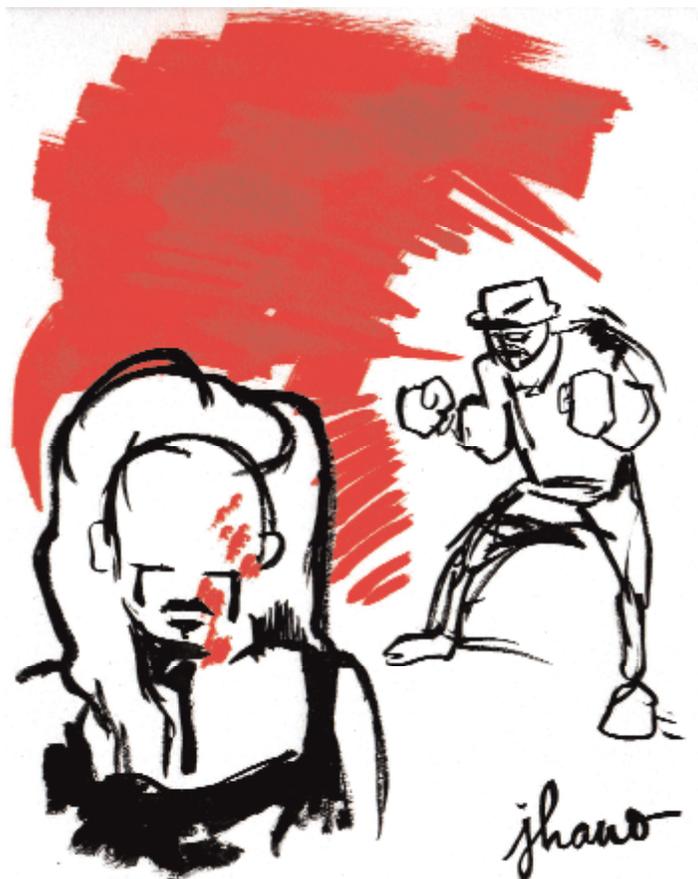
Groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste

LE GROUPE SOCIALISTE à l'Assemblée nationale a décidé de déposer une proposition de loi visant à abolir la prostitution, en abrogeant le délit de racolage public et en sanctionnant les clients par une contravention. Ce texte, présenté par les députées socialistes Maud Olivier et Catherine Coutelle, donne lieu à de nombreux débats, relayés avec délices par la presse, qui a parfaitement compris que le mot «putes» en une fait vendre. Ainsi, Causette se fait le relais de la position abolitionniste mais en jouant avec maladresse avec l'humour. Le magazine s'amuse à lister 55 raisons de ne pas aller aux puttes. L'amusement n'est pas partagé dans la mesure où les hommes, assimilés une fois de plus à des animaux victimes de leurs pulsions, sont incités à «résister à la tentation». Heureusement, les femmes sont là pour leur ouvrir les yeux sur les évidences qui leur échappent. Car c'est bien sûr aux femmes de leur expliquer que la prostitution, c'est mal.

Après un court texte d'introduction affirmant que «90 % des prostitués ne sont rien d'autre que des esclaves», Causette cherche à faire dans l'humour, l'ironie, voire le cynisme, mais se rétame en beauté avec des blagues minables comme : «Parce que, quitte à se taper une fille qui n'a pas envie, autant la violer, c'est moins cher. (Mollo, on déconne.)» Peut-on rire de tout, même du viol? Pas sûr... Au fil des pages, tous les clichés sur la prostitution défilent, qui, en plus de diffamer les femmes qui se prostituent, flirtent dangereusement avec le sexisme, la transphobie, voire le racisme.

Le mensuel *Causeur* publie, quant à lui, un manifeste intitulé *Touche pas à ma pute*. Il s'agit, on l'aura compris, d'une protestation contre le projet de pénalisation des clients de prostituées, détournant grossièrement le *Manifeste des 343* pour l'avortement, initié en 1971 par Simone de Beauvoir. Dans cet appel mené par Frédéric Beigbeder, des noms connus – Eric Zemmour, Nicolas Bedos, Philippe

Caubère... – qui s'érigent contre la proposition de loi visant à pénaliser les clients de prostitués. «Certains d'entre nous sont allés, vont, ou iront aux «putes» – et n'en ont même pas honte», déclare la poignée de personnalités, considérant que «chacun a le droit de vendre librement ses charmes» et affirmant que, «sous aucun prétexte», ils ne se passeraient «du consentement de leurs partenaires». Ils se sont fait appeler les «343 salauds», montrant par là leur méconnaissance de l'histoire la plus élémentaire : en effet, «les 343» n'ont jamais revendiqué être des «salopes», c'est *Charlie Hebdo* qui l'a fait pour elles, avec un dessin titré : «Qui a engrossé les 343 salopes du manifeste sur l'avortement?» Cet appel est répugnant dans la mesure où il s'agit de se regrouper entre hommes et de parler de ses droits sur les femmes qui se prostituent, sans se gêner pour utiliser le possessif. «Touche pas à MA pute.» Élisabeth Lévy, la directrice de *Causeur*, face à la polémique suscitée par le manifeste, évoque le second



degré en affirmant que l'idée était en grande partie «d'emmerder les féministes». Les médias, dont *Causette* et *Causeur* ne sont que deux exemples, ratent une fois de plus l'occasion à la fois d'approfondir le questionnement sur les rapports de sexe, et de montrer leur capacité à élever le débat au-delà de l'éternelle discussion manichéenne pour/contre la prostitution.

Des féminismes et la prostitution

La prostitution est le sujet majeur de tensions dans les milieux féministes. De nombreux articles et brochures ont été consacrés à la position abolitionniste (voir, notamment, *Anarchisme, féminisme contre le système prostitutionnel* d'Hélène Hernandez et Élisabeth Claude), émanant de femme (et d'hommes!) se réclamant de presque tous les types de «féminisme». Une crise fondamentale du mot féminisme l'a malheureusement conduit à être récupéré, et cela même par des mouvements de droite voire d'extrême droite, ainsi que par le capitalisme consumériste (lire sur ce sujet Nina Power, *La Femme unidimensionnelle*).

Chose curieuse, la position abolitionniste peut «mettre d'accord» (brièvement et superficiellement) des féministes «institutionnelles» et des anarcho-féministes, ce qui provoque la confusion d'un public peu au fait des questions féministes et de subtilités telles que la distinction entre prostitution et système prostituteur. La principale raison de ces confusions vient de l'absence de définition claire des termes employés. L'abolitionnisme se définit comme le mouvement pour l'abolition, non pas de la prostitution, mais de la réglementation de la

prostitution. L'abolitionnisme traditionnel consiste donc surtout à lutter contre le régime réglementariste qui s'applique dans plusieurs pays. Depuis plusieurs années, sous l'impulsion de nombreux groupes féministes, se développe un abolitionnisme féministe qui entend lutter contre l'ensemble du système prostitutionnel dans la société et qui a pour objectif la disparition de la prostitution. Pour les anarcho-féministes abolitionnistes, la prostitution est vue comme une conséquence directe de l'ordre patriarcal. Ainsi, élaborer une société sans domination masculine entraînerait la disparition du système prostitutionnel et de la prostitution. Cet article a pour but de montrer que l'on peut être anarchiste, féministe et non abolitionniste ainsi que d'expliquer le raisonnement qui incite une partie des anarcho-féministes à défendre cette position. Nous manquons toutefois de place pour pouvoir, ici, produire une argumentation complète sur ce sujet et nous sommes contraints de nous limiter à la prostitution féminine hétérosexuelle. Nous utilisons l'appellation d'anarcho-féministes non abolitionnistes faute d'un meilleur terme (le terme pro-sexe ne nous séduit pas d'avantage).

Traditionnellement, on dénombre et oppose trois régimes législatifs vis-à-vis de la prostitution, bien qu'il existe des variantes de chacun d'entre eux : abolitionniste, prohibitionniste et réglementariste.

Le système prohibitionniste consiste à déclarer que la prostitution est interdite : tout acte de racolage, de prostitution et de proxénétisme est puni par la loi. Loin d'éradiquer la prostitution, il n'a pour conséquence

qu'une clandestinité et une répression sévère des prostituées qui deviennent la cible privilégiée de la police. Pour nous, lutter contre toute forme de réglementation est également un non-sens puisqu'il laisse le champ libre au proxénétisme.

Nous ne sommes pas réglementaristes dans la mesure où, considérant la prostitution comme un «mal nécessaire», ce système renforce l'ordre moral et l'hypocrisie. S'appuyant sur un système de domination patriarcale qui institue une sexualité masculine basée sur la violence et sans limite, il cantonne l'exercice de la prostitution dans des lieux-dits «de tolérance». Souvent est instauré un contrôle sanitaire sur les prostituées doublé d'un contrôle policier. La France a été pionnière du système réglementariste au XIX^e siècle, faisant des prostituées une classe à part, stigmatisée et enfermée. Aux Pays-Bas, où la prostitution est légale et les maisons closes gérées par les municipalités depuis 2000, les personnes prostituées ne bénéficient pas de certains droits pourtant élémentaires. Le pays s'est doté de moyens financiers et institutionnels pour appliquer le concept effarant de consentement de plein gré à sa propre exploitation.

Les anarcho-féministes non abolitionnistes, ne considèrent pas que la pratique de la prostitution, intrinsèquement, découle de la domination masculine et du patriarcat. La prostitution, telle qu'elle est pratiquée majoritairement aujourd'hui, est certes un des lieux où le sexisme et le patriarcat s'expriment le plus. Cependant, cela ne s'explique que par les conditions d'exercice de cette prostitution et non par le fait d'échanger du sexe contre de l'argent. Ces conditions se caractérisent par une précarité, une clandestinité et des violences physiques et morales fréquentes que nous ne nions pas. Toutefois, échanger son corps contre de l'argent ne signifie ni vendre son corps ni même le louer en accordant au client la pleine jouissance de celui-ci. Il ne dégrade pas une personne ni ne l'assimile à un objet inanimé. Il s'agit de l'accomplissement d'un ou plusieurs actes, de nature sexuelle, bien définis par avance, en échange d'une rémunération. Le *Petit Robert*, pour définir la prostitution, s'appuie sur les mots du député conservateur du XIX^e siècle Victor Alexis Désiré Dalloz : «*Livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent.*» Notre définition de la prostitution se rapprocherait d'avantage de celle donnée par le dictionnaire Larousse : «*Acte par lequel une personne consent habituellement à pratiquer des rapports sexuels avec un nombre indéterminé d'autres personnes moyennant rémunération.*» La première définition implique une sorte d'obligation de résultat (la satisfaction sexuelle du client) que nous entendons condamner, au profit d'une sorte d'obligation de moyen (la réalisation d'un acte précis). Cependant, il ne s'agit pas d'appliquer le droit contractuel à cette activité. La seconde définition insiste également sur la notion de

consentement et sur une prostitution où la prostituée serait en mesure de fixer elle-même les limites de son acceptation.

Conditions d'exercice de la prostitution

Contrairement à leurs camarades abolitionnistes, les anarcho-féministes non-abolitionnistes ne considèrent pas la violence comme inhérente à la prostitution mais aux conditions d'exercice de celle-ci. Comme ces dernières cependant, elles condamnent sans appel le proxénétisme et toute forme d'esclavage sexuel.

Bien que légale en France lorsque déclarée, la prostitution reste une activité stigmatisée et se caractérisant par une grande précarité. Les abolitionnistes rejettent l'idée que la prostitution soit un métier. Considérant qu'actuellement les prostituées exercent leur activité de façon non déclarée (pour la plupart), soit déclarée mais sous des régimes sociaux des indépendants tels que l'autoentrepreneuriat, nous sommes d'accord. En ce qui concerne la prostitution clandestine, elle cumule précarité, clandestinité et stigmatisation par la société. Toute activité non déclarée rend ceux qui l'exercent vulnérables et fait d'eux des victimes potentielles d'exploitation. Tout travailleur au noir est considéré comme corvéable à merci, d'autant plus si c'est une femme. L'argument des abolitionnistes « si c'était un métier comme un autre, les parents le conseilleraient à leur fille » n'est pas ridicule : aucun parent ne conseillerait à son enfant, quel que soit son sexe, un métier considéré comme à la limite de la légalité et stigmatisé par la société. De plus, combien de parents, bien que défendant la liberté sexuelle, encouragent leur enfant à multiplier les partenaires, même pour le plaisir ? Aucun parent ne veut imaginer son enfant avoir des relations sexuelles, surtout en grand nombre. Notre société n'aime les femmes sexuellement actives que dans les fictions. L'idée, encore largement répandue, qu'une sexualité exubérante chez la femme la dégraderait relève d'une sacralisation de la sexualité féminine. On attend de celle-ci qu'elle ne s'exprime qu'avec des sentiments, comme un don d'elle-même. L'idée qu'une relation sexuelle puisse être vécue avec un profond détachement par une femme est inadmissible voire considérée comme inconcevable. Désolée de vous l'apprendre, mais une relation sexuelle peut nous faire ni chaud ni froid.

Les prostituées déclarées sont, quant à elle, contraintes d'adhérer à des régimes sociaux comme l'autoentrepreneuriat, à renoncer par-là même à une grande partie de leurs droits sociaux (voir l'article de Guillaume Goutte « Vers l'abolition libérale du salariat ? », in *Le Monde libertaire*, hors-série n° 51). Ainsi, même déclarée, la prostitution se caractérise par une grande menace de précarité. Sous prétexte de lutter contre le proxénétisme, on interdit aux prostituées de

se regrouper et de s'organiser (par exemple, de louer à plusieurs un appartement où travailler) et on tend à les isoler ; ce qui les rend vulnérables. Nous ne militons pas pour que les prostituées puissent bénéficier du même Code du travail que les autres professions, celui-ci étant encore largement améliorable, mais souhaitons au contraire les voir se diriger vers une autogestion qui serait d'autant plus facilitée que la société entière condamne le proxénétisme. La prostitution comme première activité professionnelle entièrement autogérée, voici qui en ferait grincer des dents plus d'un !

Violence et sexisme

La prostitution est actuellement une activité sujette à violence. Mais plus que l'activité en elle-même, ce sont les relations hommes-femmes, caractérisées par la violence et les rapports de domination, qui sont à remettre en cause. Il en est de la prostitution comme de tous les cadres où s'exercent des violences contre les femmes. Il n'incombe pas aux femmes d'éviter ces cadres, mais aux hommes de ne pas se montrer violents et à la société tout entière de condamner sans appel ces violences. Lorsque l'on parle de prostitution, on aime généralement à rappeler des chiffres, discutables et mal interprétés. Ainsi, 50 à 80 % des personnes prostituées auraient été victimes de violences, souvent à caractère sexuel, au cours de leur vie. En admettant que ces chiffres soient exacts (bien qu'ils soient fournis pas des associations qui n'ont de contact qu'avec une minorité des prostituées et les plus vulnérables et en situation de précarité), 20 à 50 % des prostituées n'auraient donc pas subi de violences. Il est donc un peu facile de voir un lien direct entre violences subies et début de la prostitution. Dans les études consacrées aux violences faites aux femmes (toutes les femmes), jusqu'à 50 % des femmes reconnaissent avoir été victimes de violences au cours de leur vie. On soupçonne que les chiffres réels sont bien supérieurs à 50 %. Presque toutes les femmes subissent des violences. Dès lors, les prostituées étant majoritairement des femmes, il est normal de trouver de nombreuses victimes de violences parmi elles. Ces violences passées ne sauraient constituer l'explication unique et satisfaisante à l'entrée dans la prostitution. Que certaines femmes traumatisées cherchent à « s'anesthésier » en recherchant les activités dangereuses, certes (voir *Le Livre noir des violences sexuelles* de Muriel Salmona). Mais nous refusons d'y voir une généralité ou d'utiliser le concept de « mémoire traumatique » pour discréditer la parole des prostituées ne se sentant pas salies par leur activité.

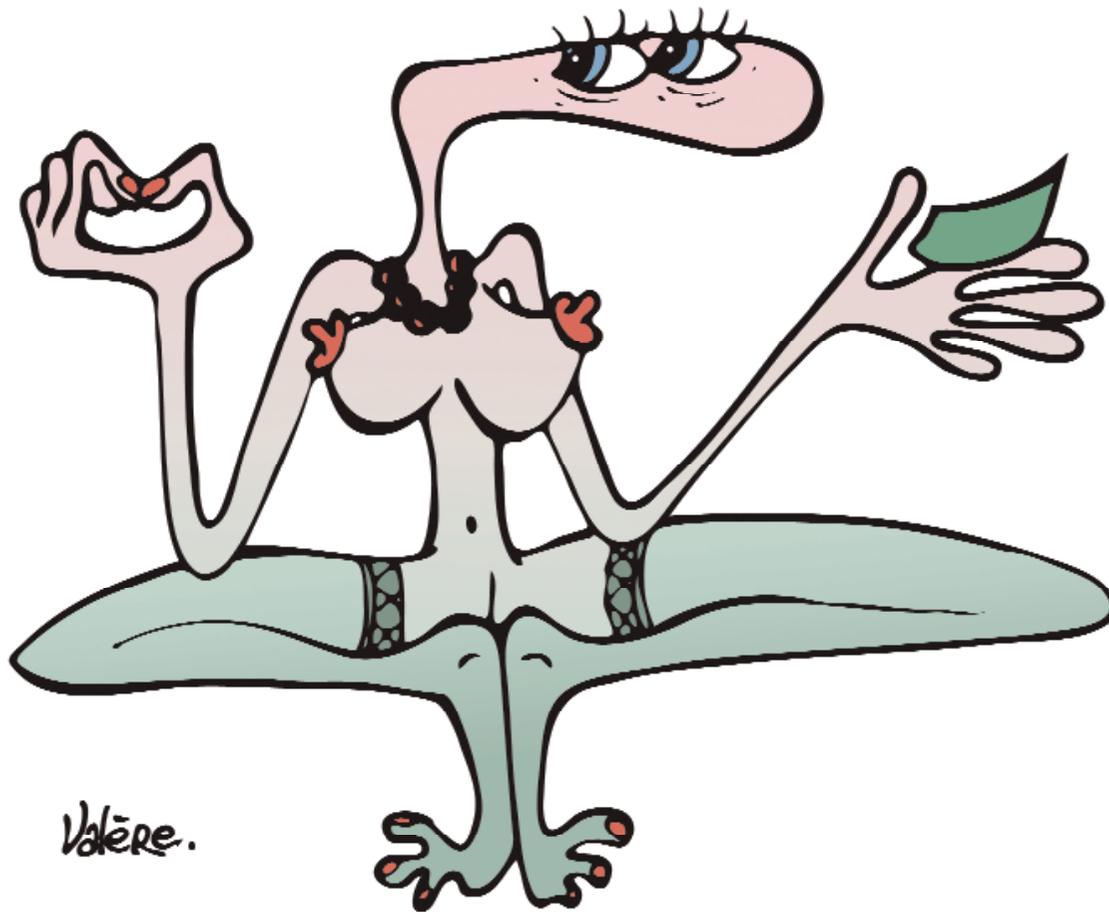
La prostitution est une activité dénigrée par la société, mais plutôt que, sous ce prétexte, la combattre, il convient de lutter contre ceux qui la dénigrent et voient dans les prostituées des objets dont on peut dispo-

ser à sa guise. De plus, le « stigmate de pute » (*whore stigmat*) tend à toucher, dans notre société sexiste, toutes les femmes considérées comme sexuellement « libérées ». Lutter contre l'image dégradée de la prostituée est une des tâches essentielles de l'antisexisme et de l'antipatriarcat. Considérer la prostitution comme une véritable activité professionnelle, avec des pratiques codifiées et strictes (en ce qui concerne l'hygiène et sa propre sécurité), définies par les prostituées et non sujettes à négociation, conduirait à refuser aux hommes le droit de considérer la prostituée comme un objet passif dont ils peuvent disposer. Des témoignages de nombreuses escorts confirment d'ailleurs que plus les tarifs sont élevés et le cadre de la rencontre strictement défini, plus les clients sont courtois, non parce qu'il s'agit d'hommes d'un statut social plus élevé, mais bien parce que les hommes violents recherchent avant tout des femmes-victimes sur lesquelles exercer une domination.

Si la prostitution n'est pas, selon nous, une conséquence du patriarcat, elle est sans nul doute en partie une conséquence du capitalisme qui induit une précarité d'une grande partie de la population. La prostitution occasionnelle n'a rien d'exceptionnelle et il est hypocrite de croire qu'elle ne concerne que les personnes particulièrement vulnérables économiquement. C'est une activité plus souvent ponctuelle que régulière pour de très nombreuses femmes, bien plus que tous les chiffres peuvent nous le laisser croire, et pour des raisons diverses. Si toutes les femmes qui se prostituent ou se sont prostituées rompaient le silence, il y a fort à parier que tout le monde en connaîtrait une dans son entourage : sœur, mère, collègue, amie... ce qui forcerait à reconsidérer les mythes qui entourent la prostitution. **M. J.**



Ne nous trompons pas de combat



Marine

Groupe Étoile noire
de la Fédération anarchiste

LE PROJET DE LOI contre le système prostitutionnel, déposé par Maud Olivier et Catherine Coutelle, se compose de vingt et un articles visant à renforcer une lutte globale à plusieurs niveaux contre la prostitution. Nous connaissons le volet principal : la pénalisation des clients, mais il est accompagné également d'une lutte sur Internet, d'une éducation et sensibilisation à l'école, et enfin d'un encadrement de sortie de prostitution par des associations habilitées par l'État, sous contrôle des autorités administratives, qui comprennent l'appareil policier. Cette proposition s'ouvre sur une citation : « La prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté. »

Il s'agit ainsi de s'appuyer sur une prédication du préambule de la Convention des Nations unies de 1949 qui, outre les amal-

games entre prostitution et esclavage, énonce l'enjeu de la préservation d'un ordre moral, reposant sur la famille, fondement principal de la société française. Sous couvert d'une action providentielle luttant contre un système d'exploitation, l'État propose un monopole dans cette lutte où les associations abolitionnistes sont soutenues par un appareil répressif qui nous achemine vers un prohibitionnisme (voir article 8).

Si l'on s'intéresse au détail des articles, un premier constat nous frappe : l'absence totale des problèmes cruciaux qui concernent directement les prostitués hommes ou femmes. Aucune mesure concernant l'accès au soin et les risques accrus d'exposition aux MST et au Sida¹, rien sur la prostitution des transsexuels, rien sur la prostitution masculine, rien sur la retraite des prostituées, mais, surtout, aucune mesure solide et crédible de lutte contre la précarité. On se souvient pourtant des déclarations vertueuses de « sor-

ties de prostitution», promettant des aides sociales et un accompagnement sérieux.

L'article 7 en précise les modalités : à savoir, l'allocation temporaire d'attente (336 euros par mois), dont les candidats et candidates à davantage de précarité seront sélectionnés selon les *desiderata* des associations abolitionnistes. La régularisation des personnes immigrées ne se fera que dans ces conditions, en interdisant de délivrer l'ATA aux autres personnes victimes d'exploitation dans d'autres secteurs, créant ainsi une division entre les exploités.

L'article 6 accorde, sous condition, l'accès au titre de séjour, soit en dénonçant son proxénète, soit en acceptant d'arrêter la prostitution en échange de l'ATA et du chapeautage d'une association agréée par l'État.

L'article 8, qui ne reconnaît que les associations respectant la ligne de la loi comme légitimes à s'occuper des personnes se prostituant, va mettre hors jeu, voire hors la loi, le travail de toutes les associations de santé et de lutte contre le Sida, ainsi que des organisations pour une auto-émancipation et organisation des travailleuses et travailleurs du sexe.

La loi précise d'ailleurs, dans l'article 13, que les outils nécessaires pour lutter contre le trouble à la tranquillité publique seront toujours en application. Dormez paisiblement, honnêtes gens, pas de vide juridique en vue, ces gens de mauvaise vie n'importuneront pas vos ballades dominicales. L'article 15, lui, souhaite lutter contre la

prostitution étudiante, non pas en agissant contre la précarité, mais en apprenant à l'école que la prostitution, c'est mal, et qu'il vaut mieux aller voir Pôle emploi et manger dans des poubelles, plutôt que de s'abaisser à cette besogne ignoble.

Nous pouvons d'ores et déjà conclure que le gouvernement socialiste libéral nous propose un avenir radieux, où l'on ne verra plus dans nos rues de prostituées, puisqu'elles seront reléguées dans les poubelles de l'histoire, au fin fond de la clandestinité où on les précipite, sans honte, au nom des droits des femmes.

Rappelons, alors, que l'on ne peut pas toucher à un maillon du «système» sans faire des prostituées les premières victimes. Si les clients risqueront, de temps à autre, une amende, en face, ce qui attend les prostituées, c'est l'isolement, le sabotage des solidarités, le renforcement de la stigmatisation, la précarisation et l'exposition aggravée aux violences. Si l'on se préoccupait de la parole des premiers concernés, l'évidence crierait avec force que, si cette loi passe, sans bataille, nous aurons fermé les yeux sur le sacrifice de générations de prostituées.

Aussi, en tant que militants et militantes anarchistes et féministes, nous devons ne pas être dupes d'un discours de principe continuant aveuglement d'ignorer les conditions de travail et de vie des concernés. Cessons là l'hypocrisie qui fait croire que l'État peut abolir la prostitution, comme il a aboli l'esclavage, sans abolir le salariat, le patriarcat,

enfin, la société capitaliste. Le néolibéralisme a tout intérêt que l'on s'agite sur ces écrans de fumée de volonté d'en finir avec la prostitution. En sauver quelques poignées, pour redorer son blason républicain, saborder les initiatives permettant d'avoir le choix et de lutter ensemble contre l'exploitation et la moralisation : voici le credo étatique. La force des luttes ne se fera qu'en solidarité avec les exploités, hommes ou femmes, en leur donnant les moyens de se défendre et de choisir, en donnant un accès aux droits sociaux dont ces personnes sont exclues ; enfin, en cessant de nier leurs volontés. Nous ne sommes pas les bons pasteurs, nous n'aliénons pas nos luttes à des considérations uniquement théoriques, nous luttons aussi pour que les gens vivent en reconnaissant leur liberté même dans leur domination. À renvoyer toujours les prostituées à leur statut de victime, en les infantilisant, en leur niant les choix éclairés et le consentement, on les déshumanise, on les cantonne à un rôle passif : c'est du mépris de classe. Des luttes restent à mener contre la domination du patriarcat et du capitalisme, trouvons nos alliés du bon côté de la barricade. **M.**

1. On consultera notamment l'article d'Act Up (se trouvant sur leur site) «Associations abolitionnistes : du déni du Sida à l'appât du gain», daté du 7 novembre 2013.

Centenaire de la naissance de Fernand Deligny

1913-1996 : éducateur, poète, cinéaste

LA SCÈNE BUISSONNIÈRE présente son travail de création théâtrale et des lectures sur les textes de Fernand Deligny.

Mercredi 13 novembre

19 h 30. Lectures collectives au fil de l'œuvre de Fernand Deligny. Librairie Texture. 94, avenue Jean-Jaurès, Paris XIX^e. Métro Laumière. Entrée libre.

Mercredi 20 novembre

18 h 30. Lecture du montage *Sur les traces de l'humain* de Fernand Deligny. Café Le Pierre Curie. 113, avenue Maurice-Thorez, Ivry-sur-Seine. Métro Pierre-et-Marie-Curie. Entrée libre.

Samedi 30 novembre

De 16 heures à 22 heures. Le Vent se lève ! Tiers lieu ! 181, avenue Jean-Jaurès, Paris XIX^e. Métro Laumière. Réservations et infos au 01 77 35 94 36 ou reservation@leventseleve.com. Tarifs disponibles sur le site www.leventseleve.com.

16 heures. Accueil.

16 h 30. Introduction par Adeline Nunez, de La Scène buissonnière, et Jean Pierre Chrétien Goni, directeur artistique du Vent se lève !.

17 heures. Lectures collectives.

17 h 30. *Graine de crapule*, par Adeline Nunez (prix d'interprétation en 1996 au Festival de théâtre critique Théâtre 95), les tribulations pittoresques d'une éducatrice à travers une vision existentielle, poétique et enragée.

19 heures. *Sur les traces de l'humain*, lecture par Adeline Nunez, accompagnée de Rodolphe Poitrineau et sa contrebasse. Au contact d'enfants autistes, Fernand Deligny, éducateur hors norme et poète, se questionne sur l'humain.

20 heures. Rencontre entre l'équipe du Vent se lève ! de la Scène buissonnière et le public. Table d'exposition avec la librairie Texture (à partir de 18 h 30).

Exposition de Bernard Lanteri. Photographe-plasticien, Bernard Lanteri met en lien quelques-unes de ses photographies aux mots de Fernand Deligny.



Du nouveau à la Fédération anarchiste

Jeudi 14 novembre

10 heures > 12 heures **Chronique hebdo.** Analyse libertaire de l'actualité.

Vendredi 15 novembre

14h30 > 16 heures **Les oreilles libres.** Umlaut est un collectif de musiciens qui organise des concerts et qui produit des disques à Stockholm, à Berlin et à Paris. Pierre-Antoine Badaroux et Sébastien Beliah viennent présenter le prochain festival qui aura lieu à Paris entre le 28 novembre et le 1^{er} décembre.

21 heures > 22h30 **Les amis d'Orwell.** Jean-Baptiste Malet présentera son livre *En Amazonie, infiltré dans le « meilleur des mondes »*. Plongée dans l'entrepôt Amazon de Montélimar où les conditions de travail rappellent le stakhanovisme soviétique.

Samedi 16 novembre

11h30 > 13h30 **Chronique syndicale.** Luttés et actualités sociales. *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* (éditions de l'Atelier) avec JC Sarrot.

Lundi 18 novembre

11 heures > 13 heures **Lundi matin.** infos et revue de presse libertaire.

16 heures > 18 heures **Trous noirs.** Présentation de Federico Ferretti, géographe anarchiste, auteur de *Elisée Reclus, Lettres de prison et d'exil*, sur une période comprenant la Commune de Paris et la Fédération jurassienne.

Mardi 19 novembre

19h30 > 20h30 **Parole d'associations.** Martial Bort et ses amis revisitent *BBH 2015* (album de Higelin sorti en 1974).

Mercredi 20 novembre

18h30 > 20h30 **Femmes libres.** Les Éditions Talents hauts présenteront leurs publications et leurs activités. Préparation de la manifestation du 25 novembre à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

20h30 > 22h30 **Ras les murs.** Actualité des luttes des prisonniers qui s'organisent contre l'enfermement.

Nouvelle liaison de la Fédération anarchiste dans les Alpes-de-Haute-Provence (04) : la liaison Metchnikoff.

Site Web : <http://militants-anarchistes.info/spip.php?article9663>

Contact : metchnikoff@federation-anarchiste.org

Nouveau blog du groupe Nord Ardèche (07) : ardechelibertaire.wordpress.com

contact : nord-ardeche@federation-anarchiste.org

Le groupe d'Evreux (27) de la Fédération anarchiste change d'adresse électronique : evreux@federation-anarchiste.org

Le groupe La Mistoufle de Dijon (21) tient une nouvelle permanence hebdomadaire les samedis de 15 heures à 18 heures au 6, impasse Quentin (proche du marché à Dijon) en plus de la permanence de chaque jeudi de 18 heures à 20 heures.

contact : lamistoufle@federation-anarchiste.org

Site Web : grouplamistoufle.blogspot.fr



Autocollant

Lecteurs, lectrices, vous pouvez vous fournir en autocollants et affiches, en vous adressant à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Les affiches sont à 7 euros les 50. Les autocollants sont à 1,50 euro les 50.

METTRE LES LYCÉENS DANS LA RUE

GUÉANT EN A RÉVÉ
VALLS L'A FAIT



L'actu en image



AGENDA

Jeudi 14 novembre

Paris XVII^e

19 heures. « Réforme ou révolution. Actualité d'une controverse. » 4, impasse Compoint.

Toulouse (31)

19 heures. Rencontre avec Guillaume de Gracia autour du livre *Viva la social !*. 18, rue Gambetta.

Vendredi 15 novembre

Paris XI^e

19h30. Projection-débat *Vivre l'utopie*. Un film documentaire de Juan Gamero, Francesc Rio, Marina Roca et Mitzi Kotnik sur l'Espagne de 1936 dans lequel une trentaine d'anciens militants anarchistes témoignent de l'application concrète de l'autogestion par plusieurs millions de personnes en Catalogne et en Aragon. Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot. Entrée libre.

Samedi 16 novembre

Paris (XIV^e)

9h30. Colloque sur le thème « Proudhon et les identités ouvrières ». 16, rue Cabanis.

Dimanche 17 novembre

Paris X^e

De 14h30 à 17h30. Balade photographique animée par William Blanc, historien : « La Commune, photographes et photographies. » Rendez-vous devant la mairie du X^e arrondissement.

Dimanche 17 novembre

Paris XI^e

17 heures. Soirée de soutien pour la coopérative Al-Sanabel. Projection, présentation du projet et discussion. 21ter, rue Voltaire.

Lundi 18 novembre

Angers (49)

18 heures. Conférence sur le thème « Les socialismes utopiques: théoriciens et communautés », par Jean-Jacques Tur, professeur agrégé d'histoire et géographie. 9, rue du Musée.

Mardi 19 novembre

Toulouse (31)

20h30. Conférence-débat sur le thème « La montée du fascisme en Grèce à l'ère austéritaire ». 123, avenue de Muret.

Mercredi 20 novembre

Paris (XX^e)

19 heures. Projection du film *Écoutez May Picqueray*, de Bernard Baissat (1984). 32, rue Henri-Chevreau.

Vendredi 22 novembre

Montpellier (34)

20h30. Projection du film de Nicolas Eprendre *Élisée Reclus, la passion du monde* et présentation de Ronald Creagh. 6, rue Henri-René.

Samedi 23 novembre

Saumur (49)

15h30. Projection de *Bernard, ni dieu ni chaussettes*, en présence de Pascal Boucher, réalisateur du film. Médiathèque, rue Célestin-Port.

Paris (XIII^e)

10h30. Rencontre avec Jean-Hugue Oppel, auteur de thrillers politiques. 32, rue de la Glacière.

Paris (XIV^e)

14h30. Manifestation contre les violences faites aux femmes. Place du 18-Juin (carrefour rue de Rennes-boulevard du Montparnasse).

Lundi 25 novembre

Nice (06)

19 heures. Manifestation contre les violences faites aux femmes.

L'anarchisme sous la Révolution française

Cycle de conférences

Par Erwan (groupe Louise Michel)

Vendredi 22 novembre

19h30. Détruire l'État pendant la Révolution française. La Révolution française n'est pas dirigée contre l'existence de l'État. Au fil des événements, de façon marginale, cette revendication finit toutefois par émerger : le rejet de la monarchie évolue vers une critique générale du pouvoir. Cette conférence montrera comment, de façon typiquement anarchiste, la volonté de faire table rase de la tyrannie fut alors poussée jusqu'à l'idée d'une destruction des institutions.

Vendredi 6 décembre

19h30. Du droit de résistance à la révolution permanente. Le droit de résistance est un thème central de la Révolution française. Mais face à l'autoritarisme de la Convention et aux tentatives pour freiner le processus révolutionnaire, ce droit en vient parfois à être défendu sous la forme plus radicale d'une « révolution permanente ». Cette conférence s'intéressera au lien entre la pensée anarchiste et cette volonté d'empêcher le retour à l'ordre institutionnel et à l'obéissance aveugle aux lois ou à la tradition.

Bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris. Métros Abbesses ou Blanche. Entrée libre. Bibilothèque-larue.over-blog.com.





23-24
NOVEMBRE 2013
MAISON DES ASSOCIATIONS
28 RUE DENFERT-ROCHEREAU
LYON 4ÈME

3ÈME
SALON DES
ÉDITIONS
LIBERTAIRES
À LYON

ORGANISÉ PAR LA GRYPPE, LE CENTRE
DE DOCUMENTATION LIBERTAIRE
ET LES AMI-E-S DE LA GRYPPE
WWW.LAGRYFFE.NET